

BOVINS DU QUÉBEC

Supplément de La Terre de chez nous

mai 1991



REPORTAGE

*Lise Racine-Tétreault,
éleveuse Charolais du sud
du Québec*

MACHINERIE

*Tout sur les faucheuses-
conditionneuses rotatives*

SANTÉ ANIMALE

*Guerre aux mouches et
aux poux!*

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(514) 679-0530

Comité directeur

Gaétan Bélanger (FPBQ)
Hugues Belzile (TCN)
André Moreau (FPBQ)
France Groulx (TCN)

Directeur

Hugues Belzile

Rédacteur en chef

Michel Bélaïr

Rédactrice en chef adjointe et responsable de la publication

France Groulx

Responsable de la production

Carole Lalancette

Collaborateurs

Sylvain Beauregard, Ann Fornasier,
Clode de Guise, René Ledoux,
Hubert McClelland, Isabelle Paradis,
Hélène V. Petit, Benoit Turgeon

Composition et montage

Rive-Sud Typo Service Inc.

Pelliculage

Photo Litho Gamma

Impression

Southam Prestige

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Réal Loiseau,
Robert Bissonnette

Représentant hors Québec

Joseph D. Gagnon
(416) 363-0522
Fax (416) 670-9620

Administration

Jocelyne Gareau

Secrétaire

Ginette Blondin

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution août 1991
Date de tombée publicitaire 28 juin 1991

Note: Les idées exprimées dans ce magazine
n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin
est employé sans discrimination et uniquement
dans le but d'alléger le texte.

MACHINERIE

page

8

Vous êtes tenté par l'achat d'une faucheuse-conditionneuse rotative?

Sylvain Beauregard du département de génie rural de l'Université Laval fait le tour des aspects techniques à considérer avant d'arrêter votre choix. Dans un deuxième article, un conseiller en gestion de Ste-Marie de Beauce, Benoit Turgeon, met en lumière quelques données économiques sur la pertinence d'un tel achat.

DOSSIER

page

12

La journaliste Isabelle Paradis est allée rencontrer des gros acheteurs de viande; un distributeur, Montpak et trois grandes chaînes d'alimentation. Ils nous livrent leurs vues sur l'industrie bovine québécoise et sur le contexte dans lequel ils évoluent.

Un deuxième article fait le point sur les exportations et les importations de boeuf au pays. Ann Fornasier, agente de commercialisation à la Fédération des producteurs s'interroge des tendances actuelles.

RECHERCHE

page

24

Une expérience menée par Hélène V. Petit à la Station de recherche de Lennoxville a permis de comparer l'efficacité de deux types de suppléments protéiques, soit le tourteau de soya et la farine de poisson. Une centaine de veaux mâles Holstein ont été soumis aux deux rations, ceux alimentés à la farine de poisson ont eu tendance à donner de meilleurs résultats.

Éditorial

page 3

Santé animale

page 4

Statistiques

page 18

Entre-files

page 19

Document

page 20

FPBQ Info

page 27

Reportage

page 28

Occupons notre territoire



L'Assemblée générale des producteurs de bovins tenait ses assises annuelles à Sainte-Foy les 3 et 4 avril dernier sous le thème *Occupons notre territoire*. Ce thème collait parfaitement à l'actualité et le président de la Fédération, monsieur Gilles Laurent, l'a bien souligné dans son allocution qu'il a adressée à l'assemblée. En effet, ce thème reflétait parfaitement l'esprit des États généraux du monde rural et exposait clairement que la production bovine est l'une des rares productions dont le développement permettrait de pallier au déclin du monde rural. Le thème «Occupons notre territoire» invitait également les producteurs à se prendre en main et à occuper la place qui leur revient, notamment au chapitre de la mise en marché. D'ailleurs, les producteurs de bovins réalisent de plus en plus que l'ordre et la discipline, bien que contraignants, sont certainement rentables à long terme.

Au cours de son allocution, monsieur Laurent a également rappelé que le gouvernement du Québec avait des responsabilités face à l'occupation du territoire. À cet égard, il nous semble que ce n'est que dans le discours que ça marche parce que lorsqu'on analyse les gestes que ce gouvernement a posés au cours des dernières années, il n'y a rien là qui puisse nous rassurer. Même que la situation empire. Ainsi, alors qu'au début l'on croyait que le gouvernement annoncerait en bloc le plan de développement qui devait restructurer tous les segments de l'industrie bovine québécoise aujourd'hui, on se rend compte qu'il faudra le négocier pièce par pièce. Pire encore, au lieu de mettre en place des mesures permettant de restructurer le monde rural, le gouvernement du Québec est en train de miner les piliers qui soutiennent l'agriculture québécoise comme l'Office du crédit agricole et l'Assurance-stabilisation des revenus agricoles. Au cours de l'assemblée, les producteurs de bovins ont posé les premiers jalons d'une stratégie visant à contrer les actions du gouvernement du Québec qui entravent le développement de l'agriculture.

Dans un autre ordre d'idée, le président de la Fédération, monsieur Gilles Laurent, annonçait lors de l'assemblée, qu'après plus de 6 ans à la présidence de la Fédération, il tirait sa révérence. J'ai donc été mandaté par les administrateurs de la Fédération pour le remplacer. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis un producteur laitier et céréalier de la région de St-Hyacinthe. J'ai également une lon-

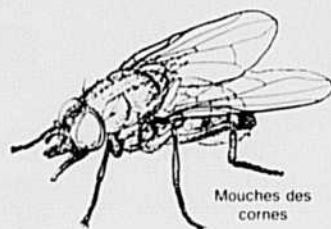
gue expérience dans le syndicalisme agricole et j'ai agi notamment à titre de président-fondateur du Syndicat de gestion Richelieu-St-Hyacinthe pour lequel je suis toujours membre. J'ai également participé activement à la fondation de la Fédération provinciale des syndicats de gestion. Au bovin, je siège au Conseil d'administration de la Fédération depuis 4 ans, dont 1 an à la vice-présidence. Cela m'a permis de connaître les problèmes qui affligent notre secteur et de participer à l'élaboration et à la mise en place des solutions.

Succéder à Gilles Laurent ne sera pas une chose facile. S'il a réussi dans sa tâche, c'est parce qu'il a toujours été en mesure de faire comprendre aux producteurs de bovins que leur force résidait d'abord et avant tout de l'union et de la cohésion entre les différents groupes de producteurs de bovins qui composent la Fédération. Il s'est également toujours assuré que chaque secteur de production soit traité avec respect et équité. Mais avant tout, Gilles Laurent croyait au syndicalisme agricole et n'abandonnait jamais après un revers. Au contraire, plus le problème était gros, plus cela lui donnait des forces pour s'y attaquer et généralement, il réussissait à relever le défi. Pour ma part, je compte bien au cours de la prochaine année représenter et défendre les intérêts des producteurs de bovins avec la même force et la même énergie qu'y consacrait Gilles Laurent.

Notre Fédération est jeune mais elle a déjà beaucoup de chemin d'accompli, cependant, il en reste beaucoup à faire. Les dossiers sont de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes. À la Fédération, nous allons en équipe, nous attaquer à la tâche. Cependant, la force de la Fédération réside d'abord et avant tout dans le support continu et la confiance que les producteurs de bovins voudront bien y consacrer. La Fédération des producteurs de bovins du Québec c'est d'abord votre Fédération.

André Moreau
Président

Fédération des producteurs
de bovins du Québec



Guerre aux mouches!

Clôde de Guise

Selon une étude conduite par deux chercheurs du collège MacDonald, l'utilisation des plaquettes insecticides fixées à l'oreille ont permis de réduire respectivement de 95 % et de 60 % la présence des mouches des cornes et des mouches piquantes de l'étable. Ce sont ces deux groupes de mouches qui causent le plus de problème au Québec. Par ailleurs, l'état sanitaire de l'étable a indéniablement une incidence sur le développement des populations de mouches.

Aux États-Unis, selon une étude complétée en 1976, on a estimé que les coûts pour lutter contre les mouches des cornes incluant les pertes reliées à la baisse de production laitière, s'élevaient à 365M\$. Dans le cas des mouches piquantes de l'étable, les pertes enregistrées au niveau de la production laitière ont été évaluées à 59M\$. Au Canada nous n'avons pas compilé ce genre de statistique et peu de chercheurs se sont penchés sur la question. Par ailleurs, ceux qui s'y attardent affirment que la présence de ces insectes piqueurs, se nourrissant du sang des bêtes, engendre des pertes de poids importantes chez les bovins et diminue de façon notable la production de lait. Le chercheur Dave Lewis, du collège Macdonald, entomologiste, spécialisé dans l'étude des insectes piqueurs depuis presque 20 ans, a commencé à observer les mouches qui s'attaquent aux bovins de boucherie et aux troupeaux laitiers afin de mieux comprendre leur incidence sur la production et comment s'en débarrasser au besoin.

Un excès d'exercice

Selon le chercheur Lewis, on a enregistré des pertes de poids et une diminution de la production laitière qui sont notables lorsqu'il y a trop de mouches. Cela est dû au fait que les bêtes deviennent nerveuses et passent beaucoup de temps à essayer de se débarrasser des insectes qui les embêtent. L'animal bouge donc plus que d'habitude, il bat davantage de la queue, soulève ses pattes, cherche à se gratter et à se frotter. D'une part l'animal perd de l'énergie et d'autre part il dispose de moins de temps pour se nourrir. Cela explique les diminutions du taux de conversion: perte de poids et baisse de la production lactée.

Tête vers le haut ou le bas?

Lorsque l'on cherche à se débarrasser d'un insecte nuisible, il est bon de connaître son cycle de vie. Nos mouches des cornes et piquantes de l'étable passent par quatre phases durant leur cycle de vie: oeuf, larve, puppe et adulte.

La mouche des cornes se reproduit dans la bouse fraîche, c'est là que les oeufs sont déposés tandis que la mouche piquante de l'étable dépose les siens dans les matières en décomposition (d'origine végétale ou animale). Puis la larve va subir trois stades d'évolution avant de se transformer en pupe. À ce stade l'insecte se trouve alors comme enfermé dans une enveloppe protectrice. C'est d'ailleurs dans cette enveloppe qu'il passera l'hiver pour éclore tôt un matin de printemps.

Les mouches des cornes passeront presque toute leur vie adulte sur le dos du bétail, ne quittant leur hôte que quelques minutes à la fois pour aller déposer leurs oeufs sur le fumier frais tandis que les mouches piquantes de l'étable sont plus voyageuses

Les mouches des cornes se tiennent près des cornes comme leur nom le suggère, mais on les trouve également sur le poitrail et fait étonnant elles se tiennent toutes la tête en bas tandis que la mouche piquante de l'étable préfère se concentrer autour des pattes, la tête dirigée vers le haut.

puisqu'elles dépendent moins du bétail pour se reproduire. Elles peuvent s'éloigner à grandes distances de leur lieu d'origine. De plus elles n'hésitent pas à piquer les êtres humains.

Un autre phénomène à observer: l'emplacement de ces mouches sur l'animal. Les mouches des cornes se tiennent près des cornes comme leur nom le suggère, mais on les trouve également sur le poitrail et

fait étonnant elles se tiennent toutes la tête en bas tandis que la mouche piquante de l'étable préfère se concentrer autour des pattes, la tête dirigée vers le haut. Nos mouches ne sont pas reconnues pour transmettre des maladies ni aux bêtes, ni aux êtres humains. Par ailleurs si elles sont en très grand nombre, le risque d'infection locale sur l'animal augmente.

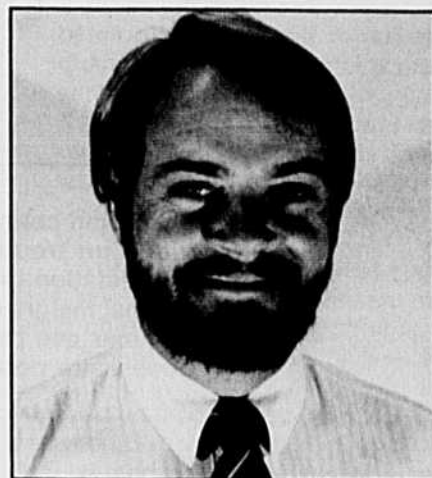
Stratégies de lutte

L'utilisation de plaquettes insecticides fixées à l'oreille des vaches et des bovins s'avère être le moyen le plus efficace de contrôle des insectes piqueurs à ce jour. Cette plaquette est faite de matière plastique et ressemble aux plaquettes d'identification des troupeaux. Elle est fixée au bas de l'oreille à l'aide d'une paire de pinces.

Le principe de protection de cette plaquette est simple. Lorsque l'animal se frotte contre une autre bête ou se lèche, il libère de petites quantités à la fois de l'insecticide contenu dans la plaquette. La zone touchée est alors protégée contre les insectes piqueurs qui en s'y aventurant tombent dans un état léthargique.

Dave Lewis et son confrère du Département de Sciences animales, Elliot Block ont tenté une expérience pour vérifier l'efficacité de ces plaquettes insecticides. Ils ont suivi un troupeau laitier composé de 20 vaches Holstein. Le troupeau a été divisé en deux blocs. Dix vaches ont reçu une plaquette tandis que celles du deuxième groupe n'en recevaient pas. Les sujets des deux groupes avaient accès à un parc d'exercice et de pâturage de dimensions semblables. Les vaches recevaient du fourrage dans les parcs et du grain à l'étable, au moment de la traite.

Toutes les semaines on procédait au décompte des mouches. Les mouches des cornes comptaient pour 75 % de l'ensemble des mouches en présence tandis que les mouches piquantes de l'étable représentaient 15 %. Les mouches domestiques (de maison), celles du visage et les autres moustiques se partageaient les 10 % restant.



Dr Dave Lewis, professeur au Collège MacDonald, est un des deux chercheurs qui ont mené une recherche pour vérifier l'efficacité des plaquettes insecticides.

L'utilisation des plaquettes sur une période de 16 semaines a permis une réduction de 95,9 % des mouches des cornes et 60 % des mouches piquantes de l'étable. La hausse de rendement de lait, couvrant toute la période, a été de 1,06 kg/j. Les chercheurs concluent que le recours aux plaquettes insecticides est efficace pour contrer les pertes de poids et la baisse dans la production laitière. Par ailleurs, il n'est pas recommandé de les utiliser sur de jeunes veaux en bas de cinq à six mois parce que cela pourrait déformer leur oreille.

Des recherches sont en cours pour développer des stratégies de lutttes biologiques comme l'emploi de parasites et d'agents pathogènes des insectes piqueurs ou encore de modifier l'habitat de manière à réduire leur présence. Fait à noter, là où on recueille et enterre la bouse de vache peu après l'excrétion, les mouches des cornes sont rares, sans doute parce que les larves n'ont pas assez de nourriture pour se développer. Par conséquent l'état sanitaire de l'étable a indéniablement une incidence sur le développement des populations de mouches.

Dave Lewis soutient qu'il est important que des recherches aient cours, au Québec, afin de mesurer les pertes économiques des insectes piqueurs au niveau de la production laitière et bovine. ■

Guerre aux poux!

Clôde de Guise

Il est bien connu qu'une infestation de poux peut affecter la productivité d'un troupeau. Cela peut même provoquer la mort dans le cas d'infestation grave chez les jeunes veaux.

Ainsi malgré qu'une gamme de produits existent sur le marché pour éliminer ces parasites, le fait demeure qu'une ligne de conduite est nécessaire pour tenir les poux en échec.

Les poux sont des parasites externes, ceux qui s'attaquent aux bovins sont classés en deux catégories: les poux suceurs et les poux broyeur.

Les poux suceurs sont de couleur bleu ardoise et vivent, généralement, la tête partiellement enfouie dans la peau de l'hôte. Ils se nour-

rissent essentiellement de sang. Son comparse le pou broyeur est très actif et se nourrit de pellicules, de poils, de squames et autres débris épithéliaux.

Une infestation par le pou suceur se manifeste par des taches sombres dans la zone du poitrail ou à la base de la queue. Dans le cas

d'infestation grave les animaux ont tendance à se gratter et à se frotter contre un objet pour soulager la démangeaison. En écrasant de la sorte les poux gorgés de sang, il se dégage une odeur fétide caractéristique qui provient du sang partiellement digéré. Cela confère un aspect «huileux» aux animaux infestés par le pou suceur.

Bien que l'infestation de ce pou puisse conduire à l'anémie et même à la mort, le chercheur en parasitologie, Doug Colwell, de la station de recherche d'Agriculture Canada, à Lethbridge, en Alberta, prétend qu'une infestation aux poux broyeur est encore plus sérieuse parce qu'ils se déplacent beaucoup sur l'animal hôte. Il est donc difficile de les détruire à l'aide des traitements à action générale qui sont par contre très efficaces contre les poux suceurs.

Habitudes et habitat des poux

Les poux effectuent la totalité de leur cycle évolutif sur l'animal hôte. Les femelles adultes pondent des oeufs qu'elles collent à la tige des poils. De ces oeufs sortent des nymphes (formes minuscules et immatures) qui se transformeront en poux adultes. Un cycle dure de trois à quatre semaines lorsque le temps est froid. Les températures élevées réduisent la longévité de certaines espèces de poux. Cela explique pourquoi c'est vers le mois de février que les infestations atteignent leur apogée.



Les poux effectuent tout leur cycle de vie sur l'animal hôte.

Pour survivre les poux doivent demeurer sur l'animal, sinon ils meurent au bout de quelques jours. La transmission des poux se fait surtout par contact entre les animaux. En outre, dans certains cas, cela peut survenir à la suite d'un contact avec de l'équipement contaminé ou des locaux qui ont abrité récemment des animaux infestés.

Pour déceler la présence des poux, il faut séparer les poils de façon à permettre l'examen de la peau. Lorsqu'on a prélevé des poux on doit les envoyer à un laboratoire spécialisé, afin de déterminer à quelle espèce, ils appartiennent.

Les traitements anti-parasitaires

Il existe plusieurs produits contre les poux. Les composés organophosphorés et les produits à base de pyréthrine sont offerts depuis quel-

ques années (produit à frictionner sur le dos, aérosols, poudres, solution à verser, etc.). Les médicaments recommandés pour le traitement d'une infestation par les poux chez les bovins de boucherie sont le carbaryl (Sevin), le coumaphos (Co-Ral), le crotoxyphos (Ciodrin), le fenthion (Spotton), l'ivermectin (Ivomec), le malathion, le trichlorphon (Neguvon) et la roténone.

Pour obtenir une maîtrise satisfaisante des poux, il est recommandé :

- de s'assurer que les bovins reçoivent la dose indiquée sur l'étiquette ;
- de traiter simultanément tous les animaux d'un même groupe ;
- de ne pas placer ensemble des animaux traités et des animaux non traités ;
- de ne pas introduire de nouveaux animaux au sein d'un troupeau

traité sans avoir procédé à un examen judicieux des nouvelles bêtes et de les avoir mises en quarantaine durant au moins une semaine ;

- d'attendre 3 à 4 jours avant de remettre les animaux traités dans leurs locaux qu'on aura pris soin de décontaminer et de désinfecter.

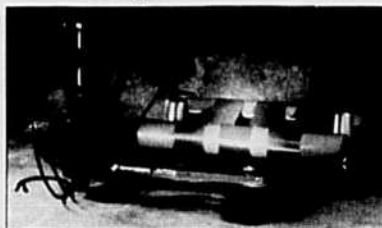
Le chercheur Doug Colwell suggère que les vaches infestées de façon chronique soient réformées.

Comme il est toujours plus astucieux de prévenir que de guérir, le succès d'un programme de lutte contre les poux repose sur un calendrier de traitement approprié, une gestion adéquate du troupeau après celui-ci et une bonne alimentation, tout particulièrement l'hiver. En suivant ce programme de régie, les poux ne devraient plus constituer un problème. ■



Kverneland Pour l'agriculteur créatif et visionnaire

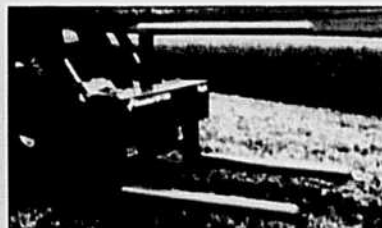
L'ensilage de balles rondes avec «SILAWRAP» : Une idée "emballante"!



MODÈLE PORTÉ (SUR 3 PT.)



MODÈLE REMORQUÉ



FOURCHE "SILAGRIP"

2 versions disponibles: Stationnaire (3-pt) ou remorquée

Choix d'accessoires pratiques, disponibles en option:

- Rampe hydraulique de déchargement (mod. remorqué).
- Dispositif d'arrimage et coupe automatique du film.
- Compte-tours (application du plastique) et du nombre de balles enrobées.
- Etc., etc.

Demandez votre copie gratuite d'une documentation très explicite sur "L'ensilage en balles rondes".



Kverneland 1200 Rocheleau, Drummondville (Qc) J2C 5Y3, tél.: (819) 477-2055

DOCUMENT "L'ENSILAGE EN BALLES RONDES" DÉPLIANT

NOM _____

ADRESSE _____

MARQUE DE TRACTEUR _____ C.V. _____

Bovin - Mai 1991

Le choix d'une faucheuse-conditionneuse

Sylvain Beauregard*

Le choix d'une faucheuse-conditionneuse est aujourd'hui plus difficile, les modèles disponibles sur le marché étant nombreux et variés. Des facteurs comme le type de fourrage récolté (graminées ou légumineuses), la superficie récoltée et la puissance des tracteurs disponibles influencent le choix du type et de la capacité de la faucheuse-conditionneuse. Il existe cependant certains éléments techniques de base pour vous guider dans le choix d'une faucheuse-conditionneuse.

Les faucheuses-conditionneuses sont disponibles avec divers types de faucheuses et d'unité de conditionnement. Les faucheuses sont de deux sortes: à barre de faux alternative (ou conventionnelle) ou rotative (à disques, à tambours ou à fléaux). Les faucheuses à disques et à tambours fonctionnent selon un axe rotatif vertical. Les disques ou tambours tournent à de grandes vitesses; armés de lames de métal horizontales (cou-teaux), ils coupent les tiges des plantes par impact, comme une tondeuse à gazon. Les faucheuses à fléaux fonctionnent selon le même principe, mais les lames sont fixées autour d'un axe rotatif horizontal perpendiculaire à la direction d'avancement de la machine.

Il y a deux types de conditionnement disponibles: à rouleaux et à fléaux. Les rouleaux sont fabriqués avec différents matériaux (acier, caoutchouc, nylon et plastique) et selon deux principales configurations (lisses ou engrenés l'un dans l'autre). Le fourrage fauché passe entre les deux rouleaux, et les tiges sont écrasées (rouleaux lisses) ou pliées à intervalle régulier (rouleaux engrenés); les cassures infligées aux tiges des plantes facilitent la perte d'eau

et le séchage. Le conditionneur à fléaux fonctionne comme la faucheuse du même type; les lames, souvent souples ou articulées, frottent et frappent les tiges des plantes pour enlever une partie de l'épiderme imperméable.

Par ailleurs, pour un même type de machine il existe des différences mécaniques entre les modèles et les compagnies. Par exemple, la forme des disques et le nombre de lames par disque ou tambour varient selon les faucheuses rotatives. Les rouleaux conditionneurs sont disponibles avec diverses textures et formes des engrenages, alors que les fléaux conditionneurs varient quant au nombre, à la rigidité et à la forme des

lames, ou doigts (en I, en V ou en Y). Une description technique complète des faucheuses-conditionneuses offertes sur le marché est fournie par Simon-M. Guertin, dans le Bulletin des Agriculteurs (mi-mars 1990, spécial machines à foin). Dans le présent article, nous nous concentrerons à comparer les performances au champ de quelques machines représentatives des types de faucheuses et de conditionnement vus précédemment.

Des chercheurs américains du Michigan ont comparé au champ cinq faucheuses-conditionneuses dans un foin de luzerne. Trois machi-



nes possédaient des rouleaux conditionneurs engrenés, avec faucheuse conventionnelle, à disques et à tambours respectivement; une autre avait une faucheuse à disques et des fléaux conditionneurs (lames souples), et la dernière avait une faucheuse à fléaux avec des fléaux conditionneurs (lames rigides). Les mesures effectuées comprenaient la puissance requise pour faucher (à la prise de force du tracteur), la consommation de carburant du tracteur, le temps de séchage du foin fauché et les pertes de matière sèche (MS). Les résultats moyens obtenus sont les suivants:

ces brins n'étaient pas ramassés par le râteau. Le séchage rapide s'explique par les blessures sévères faites au fourrage par les fléaux. Les faucheuses conventionnelles ou à disques avec rouleaux conditionneurs permettaient un séchage rapide du foin (entre 20 et 21 h). La faucheuse à tambours avec rouleaux conditionneurs était moins efficace sur le séchage que les autres faucheuses utilisant aussi des rouleaux; les deux séries de tambours divisaient le foin en deux andains étroits et denses, plus difficiles à sécher que les andains réguliers des autres faucheuses. Les andains séchant le plus

lentement étaient obtenus avec la faucheuse à disques et fléaux conditionneurs souples. Le conditionnement avec fléaux, spécialement conçu pour des fourrages de graminées, est moins efficace dans des légumineuses que le conditionnement avec rouleaux.

Concernant la puissance et le carburant requis pour actionner les faucheuses-conditionneuses, la faucheuse conventionnelle avec rouleaux utilisait moins de puissance à la prise de force et de deux à quatre fois moins de carburant à l'heure que les autres machines. Une faucheuse à disques avec fléaux conditionneurs nécessitait plus de puissance (10,4 kW/m contre 6,3 kW/m) et une consommation plus élevée de carburant (1,6 L/h contre 1,3 L/h) que la même faucheuse, mais avec rouleaux conditionneurs; les rouleaux demandent donc moins de puissance que les fléaux pour le conditionnement. Par ailleurs, pour un même type de conditionnement (rouleaux), la fau-

suite à la page 10

Fauche	Machine Conditionnement	Puissance requise (kW/m)	Consomm. carburant (L/h)	Temps de séchage (h)	Pertes de MS (%)
Convent.	Rouleaux	3,2	0,7	21,0	3,0
Disques	Rouleaux	6,3	1,3	20,4	2,9
Disques	Fléaux	10,4	1,6	25,4	2,9
Tambours	Rouleaux	14,1	2,8	23,5	2,4
Fléaux	Fléaux	7,9	1,6	19,0	6,2

La puissance requise et la consommation de carburant sont calculées par mètre (m) de largeur de fauche. Cette façon de calculer permet de comparer des machines indépendamment de leur grosseur; on sait que plus la largeur de fauche est grande, plus la puissance requise et la consommation de carburant sont élevées. Pour la machine entière, il faut multiplier les valeurs par la largeur de fauche de la machine. Le temps de séchage du foin indique la période de séchage requise (nuits non comprises) pour baisser sa teneur en eau de 80 % à 20 %. Durant les essais, les machines étaient opérées à une vitesse de 7 km/h, ce qui offrait une capacité de récolte de 0,7 ha/h par mètre de largeur de fauche.

La faucheuse à fléaux avec fléaux conditionneurs a permis d'obtenir les andains séchant le plus rapidement, mais en causant des pertes de matière sèche deux fois plus élevées (6,2 % contre 2,8 % pour les autres machines). Ces pertes élevées sont dues aux nombreux brins courts dans les andains suite au conditionnement particulièrement vigoureux des fléaux à lames rigides;

TANCO

L'AUTO-WRAP TRAINÉ OU PORTÉ



- Appareil robuste pour l'enrubannage automatique de balles de fourrage rondes de 1m20 x 1m20 jusqu'à 900kg.
- Appareil idéal pour les agriculteurs ou entrepreneurs de travaux agricoles.
- Rouleaux horizontaux et verticaux assurant le maintien stable de balles irrégulières sur la plaque tournante à la vitesse maximum conseillée de tpm.
- L'essieu de conception unique contrebalance le chargement des balles de 900kg grâce au bras de levage hydraulique.
- Soutien de la plaque tournante des balles au moyen de 4 roues à bandage de polyuréthane, supports de charge, assurant une distribution égale du poids des balles.
- Courroie extra-large assurant l'enrubannage solide de balles mal ficelées.
- Les balles enrubannées sont doucement placées sur le sol par la rampe de déchargement.
- Enrobe les balles que les autres machines ne peuvent enrober.



MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC
 1723, Rte 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
 Inf. (819) 336-2130
 ENCORE QUELQUES TERRITOIRES EXCLUSIFS DISPONIBLES

cheuse à tambours demandait plus de puissance (14,1 kW/m) et une plus grande consommation de carburant (2,8 L/h) que les faucheuses à disques ou conventionnelles. Le plus grand diamètre des tambours induit un couple plus élevé que les disques, et la puissance requise est proportionnelle au couple.

Pour une largeur de fauche de 2,74 m (9 pi), la puissance totale requise par une faucheuse-conditionneuse à rouleaux atteint 8,8 kW avec une faucheuse conventionnelle, contre 17,3 kW avec une faucheuse à disques et 38,6 kW avec une faucheuse à tambours. Remplacer les rouleaux par des fléaux conditionneurs, en combinaison avec une faucheuse à disques, hausse cette puissance de 17,3 à 28,5 kW. Les faucheuses rotatives à axe vertical (à disques ou à tambours) permettent d'opérer à de plus grandes vitesses que les faucheuses conventionnelles ou à fléaux. Les vitesses recommandées atteignent 16 km/h pour les faucheuses à disques ou à tambours, comparativement à 8 km/h pour les autres faucheuses. La capacité de récolte par mètre de largeur de fauche est donc deux fois plus élevée avec une faucheuse à disques ou à tambours (1,3 ha/h contre 0,6 à 0,7 ha/h pour les autres faucheuses), en autant que la topographie du terrain permette de hautes vitesses. Par ailleurs, la faucheuse conventionnelle est en moyenne plus sujette au bourrage, nécessite plus d'entretien et de réparation (surtout l'aiguisage fréquent des couteaux) et brise plus souvent que les autres faucheuses.

En résumé, les faucheuses rotatives à axe vertical sont adaptées aux grosses entreprises agricoles; elles sont robustes, fiables et permettent d'obtenir des capacités de récoltes élevées, mais nécessitent un tracteur assez puissant (surtout la faucheuse à tambours). Le conditionnement avec rouleaux est bien adapté aux fragiles légumineuses, et demande moins de puissance et de carburant que le conditionnement avec fléaux. Ces derniers devraient être utilisés surtout dans des fourrages à base de graminées. ■

* Département de génie rural, FGAA, Université Laval.

Faucheuse-conditionneuse rotative: l'aspect économique

Benoit Turgeon, agr.*

Le choix du type de faucheuse-conditionneuse dont on désire faire l'achat repose sur un certain nombre de considérations économiques. Voyons donc ensemble certains éléments qui devraient vous aider à faire le bon choix.

Première constatation, la faucheuse rotative est plus chère à l'achat que la faucheuse-conditionneuse conventionnelle, on parle d'un écart moyen de 30%. Ainsi, si le prix moyen d'une faucheuse-conditionneuse conventionnelle d'une largeur de 9 pieds est d'environ 13 000 \$, — variant selon les marques — celui d'une faucheuse-conditionneuse rotative équivalente sera d'environ 16 000 \$. Il y aura donc plus de capitalisation à faire dans un cas que dans l'autre, soit environ 4 000 \$. Ce n'est pas énorme, mais il faut revoir ses propres capacités d'investissement.

Comparons ensemble les frais qui peuvent être reliés à l'achat des deux faucheuses.

Les frais fixes annuels seront d'environ 700 \$ par année plus élevés pour la faucheuse rotative que pour la conventionnelle. Pour ce qui est des frais variables directement reliés à la faucheuse, les producteurs qui ont expérimenté les deux méthodes s'entendent généralement pour dire que les frais sont plus élevés pour la rotative, mais nous n'avons pas de recherches sur ce sujet. Par contre, et c'est là tout l'avantage, la rotative est plus rapide. On épargne donc des heures de tracteur et des heures de travail pour l'entrepreneur agricole. Mais à quel point et à quel coût?

La superficie influence le choix

La rotative possède une capacité de travail plus grande de l'ordre de 60 à 75%. Soit pour une faucheuse de ± 9 pieds, il est possible de couper 9,06 arpents à l'heure, plutôt que 5,5 comme le permet la con-

Charges comparatives

	Faucheuse conventionnelle	Faucheuse rotative
D Dépréciation de 10 ans à 10 %	1 300 \$	1 690 \$
I Intérêts (14 % / 2 = 7 %) ¹	910	1 183
R Réparations (frais variables)		
T Taxes (ne s'applique pas)		
A Assurances	65	84
TOTAL:	2 275 \$	2 957 \$

¹ Coût d'intérêt moyen sur la valeur de la faucheuse

ventionnelle. Le choix pour les grosses entreprises est donc facile à faire et l'efficacité l'emporte dans bien des cas. On parle ici d'une ferme de 60 ha (175 arpents) et plus en cultures fourragères.

Là où le choix est moins évident, c'est pour le cas de plus petites entreprises, celles qui font moins de 70 ha de coupe par année, toutes coupes comprises. Est-il nécessaire de capitaliser sur des machines de ce genre pour sauver de 10 à 14 heures par année de travail? Ce même argent ne pourrait-il pas être mieux placé ailleurs et avoir de meilleures répercussions sur l'entreprise? Un investissement du même ordre mais en achat de quota ou en amélioration de rendement des champs serait plus facilement défendable.

Les alternatives

Il faut tenter de voir si le même argent investi ailleurs ne pourrait rapporter autant ou même plus. Par exemple, un doubleur d'andain permet aussi d'épargner du temps de travail mais cette fois sur l'activité d'ensilage. Le râteau ou le râteau faneur permet aussi de ne pas circuler inutilement dans les champs avec la presse et tout l'attirail relié. Dans bien des cas on voit des chantiers où la limite n'est pas fixée par la capacité d'une machine, mais la vitesse à laquelle on peut avancer. Par exemple, presser ou ensiler à 10 km/heure sur un petit andain est beaucoup plus coûteux que de le faire à 6 ou 7 km/heure avec une machine à plein rendement.

La possession de la machinerie en commun est une solution valable à envisager. La faucheuse rotative est justement une machine qui se prête très bien à ce genre d'usage. Pour les plus petites entreprises, l'achat d'une faucheuse-conditionneuse conventionnelle et même une machine usagée en bon état peut souvent faire l'affaire.

Vos objectifs?

Admettons que l'ensemble de votre machinerie à fourrages est pas-

sablement vieux. Il y a des possibilités que dans un avenir rapproché vous en veniez à recourir au travail à forfait ou encore à acheter votre foin de l'extérieur. Il n'est pas rationnel de voir une entreprise s'équiper pour une capacité de 30 000, 40 000 ou 50 000 balles de foin ou l'équivalent et de n'en faire que 12 000 ou 15 000.

Il arrive que l'acquisition d'une faucheuse rotative entraîne l'achat d'un tracteur plus puissant ou parfois aussi, on échange la faucheuse conventionnelle contre une faucheuse rotative plus étroite; la perte de temps survient dans les opérations subséquentes et ne permet pas d'en gagner sur la fauche.

La faucheuse rotative, comme bien d'autres pièces d'équipement, constitue une machine très performante. Cela ne fait pas nécessairement un investissement rationnel pour tout le monde.

Chacun doit donc évaluer toutes les hypothèses en fonction des com-

posantes de son entreprise et même de son entourage, soit:

- types de récoltes
- degré de fertilisation et rendements
- capacité d'investissements de son entreprise
- ses priorités d'investissements
- possibilités de travail à forfait
- possibilités d'achat en commun
- acheter ses fourrages
- présences ou non de tracteur assez puissant
- etc.

Pour qu'un investissement soit jugé intéressant, il doit satisfaire à au moins un critère, soit permettre à l'entrepreneur agricole d'atteindre son ou ses objectifs ultimes. Faut-il encore que ces objectifs soient bien définis. ■

* Conseiller en gestion,
SGA Beurivage
Ste-Marie de Beauce



L'achat d'une faucheuse-conditionneuse rotative se justifie plus facilement pour une ferme de 60 hectares (175 arpents) et plus en cultures fourragères.

Le marché du boeuf et du veau vu par les acheteurs

Isabelle Paradis

L'industrie du boeuf et du veau est balayée, depuis quelques années, par des courants de toutes sortes. Le boeuf est de plus en plus talonné par la volaille et le porc, et l'ouverture des frontières avec les États-Unis a déjà commencé à modifier profondément l'échiquier commercial à l'échelle pancanadienne. Déjà loin dans la bataille, le boeuf québécois ne semble pas voué à un avenir très reluisant; c'est du moins l'opinion de certains gros acheteurs. Par contre, les perspectives sont beaucoup plus prometteuses dans le veau lourd qu'il s'agisse de veaux de grain ou de veaux de lait.

Les grandes chaînes et le veau

Au début des années 80, le veau s'est lancé dans une nouvelle carrière: celui des coupes désossées dans les grandes chaînes. Depuis ce temps, ce marché connaît une croissance continue. Les besoins changeants des consommateurs ont été à l'origine de ces nouvelles coupes. Il a donc fallu travailler avec de plus grosses carcasses, car il était difficile de faire des coupes à partir des tout petits veaux laitiers. C'est ainsi que le veau lourd a commencé à s'imposer.

Parmi les trois principales chaînes de supermarchés, Provigo et Métro-Richelieu privilégient nettement le veau de grain alors

que Steinberg vend du veau de lait lourd. Le veau que l'on retrouve dans ces chaînes est entièrement produit au Québec. Pour Raynald Roy, directeur de la mise en marché des viandes chez Provigo, ce n'est pas uniquement la différence de prix qui justifie le fait que la majorité des détaillants de cette chaîne vendent du veau de grain plutôt que du veau de lait. Nos tests de dégustation, signale M. Roy, révèlent que 99 % des gens ont choisi le veau de grain après cuisson pour la tendreté et la saveur. Ce n'est pas nécessairement le cas avant la cuisson, à l'oeil, les consommateurs ont tendance à choisir le veau de lait, la couleur étant déterminante, dans le veau. Le contrôle à la base dans le veau de grain est donc essentiel. Chez Boeuf-Mérite (Métro-Richelieu), Paul Renaud précise quant à lui que c'est la mauvaise publicité entourant les résidus de médicaments illégaux dans les veaux de lait, il y a deux ou trois ans, qui a incité l'entreprise à privilégier le veau de grain.

Tout le succès potentiel du veau de grain semble reposer sur la qualité et le respect des normes de couleur. Chez Provigo et Boeuf-Mérite, on croit que le nouveau système d'accréditation des éleveurs mis en place par la Fédération des producteurs, a toutes les chances d'aider la cause du veau de grain, bien qu'il soit encore trop tôt pour en faire l'évaluation. Chez Boeuf-Mérite, un spécialiste est engagé unique-

ment pour faire la promotion du veau de grain auprès des détaillants et les informer des exigences qui s'y rattachent. Toutefois, selon Laurence Timmins (vice-président de Boeuf-Mérite), il y aurait du progrès à faire en terme d'uniformité d'approvisionnement. On trouve que les volumes disponibles varient trop dans le courant de l'année, ce qui crée une certaine instabilité des prix.

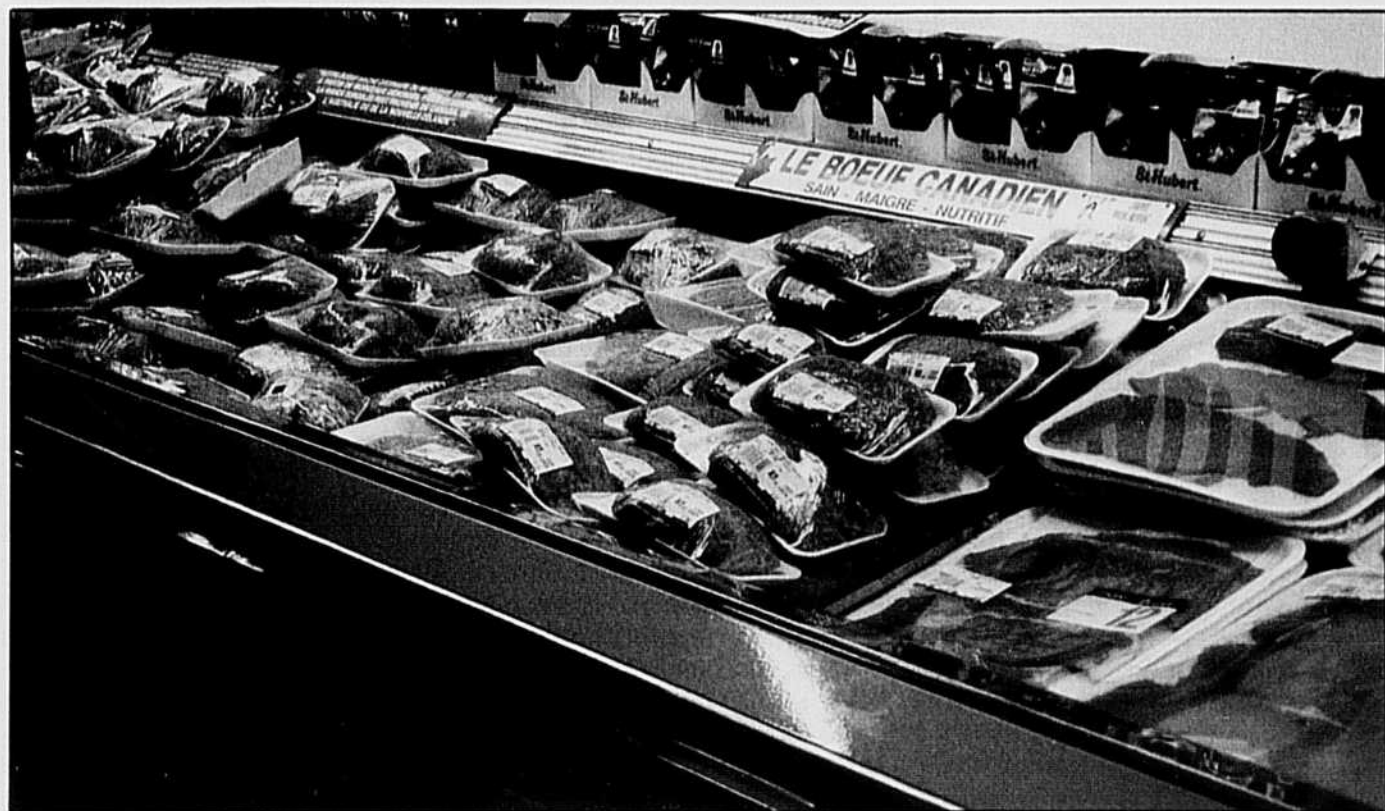
De son côté, la maison Steinberg demeure fidèle au veau de lait. Cette chaîne offre depuis janvier de nouvelles coupes de base avec os (ronde, palette) moins chères. Les résultats sont très positifs jusqu'à maintenant, signale Frank Marcano — directeur de la mise en marché des viandes chez Steinberg — et nous avons l'intention de continuer dans cette voie.

Et l'avenir? Le marché du veau de grain et de lait se caractérise par une croissance lente et continue. Il s'agit bien sûr d'un produit secondaire par rapport au boeuf et à la volaille et qui le restera encore longtemps, selon les personnes interrogées. On ne peut donc pas dire qu'il ait vraiment déplacé les viandes compétitives. C'est en quelque sorte, remarque M. Roy, un pro-

duit qui était oublié parce qu'il n'y avait pas de mise en marché et qui vient simplement se rajouter dans le comptoir des viandes.

Pour Irénée Bergevin — consultant chez Montpak (une importante entreprise de distribution dans le veau de grain et de lait) — le marché du veau demeure intéressant parce que les grandes chaînes ne s'y livrent pas encore des guerres de prix aussi féroces que dans le boeuf. M. Bergevin croit également qu'on développera davantage les produits transformés à partir du veau, comme la saucisse par exemple. Par ailleurs, il prévoit que d'ici quelques années, la tendance américaine au «counter-ready» (c'est-à-dire les coupes déjà toutes préparées par le distributeur et vendues au détaillant dans le format prêt à offrir au consommateur) prendra de l'ampleur ici. On n'aura pas le choix, signale-t-il, car les vrais bouchers sont des artistes et il y a de moins en moins de relève professionnelle. Avec les coûts de main-d'oeuvre importants dans le veau et le boeuf, on se dirige vers une centralisation de l'expertise en boucherie.

Raynald Roy, directeur de la mise en marché des viandes chez Provigo, estime que le manque d'espace d'entreposage ne permet pas au boeuf québécois une maturation d'assez longue durée. La tendreté de la viande en souffrirait.



Les grandes chaînes et le boeuf

La scène est bien différente dans la viande de boeuf. On ne parle plus de marché québécois, ni même canadien mais bien nord-américain. L'importation croissante de boeuf en provenance des États-Unis et la concentration des distributeurs dans l'Ouest canadien sont en quelque sorte les pierres angulaires de l'industrie à l'heure actuelle. Et le boeuf québécois dans tout ça?

Pour Irénée Bergevin, le train est déjà passé. Les producteurs de boeuf québécois tournent en rond et ne pourront bientôt plus côtoyer les géants de l'Ouest et des États-Unis. D'ici un an, selon lui, on ne pourra peut-être même plus obtenir de carcasses fraîches de l'Ouest: ce sera du boeuf sous vide en boîte.

Les acheteurs des grandes chaînes sont un peu moins pessimistes. Tous les représentants interrogés signalent que la structure actuelle du marché québécois contribue à rendre le produit peu attrayant, à cause de l'irrégularité dans l'approvisionnement. Par contre, chez Boeuf-Mérite et Steinberg, on fait remarquer que compte tenu de la concentration des distributeurs dans l'Ouest depuis la construction du gros abattoir Cargill en Alberta, le boeuf québécois pourrait éventuellement devenir une source plus intéressante d'approvisionnement pour les acheteurs. Il faudrait évidemment pour cela, signale Paul Renaud de Boeuf-Mérite qui achète 2 à 3 vannes de boeuf québécois par semaine, que les cycles de production au Québec répondent aux demandes des acheteurs et non pas au prix du veau d'embouche. Ça ne sert pas du tout l'industrie ni les producteurs de se retrouver avec des surplus de boeuf en novembre, période de forte demande pour la dinde et le porc.

Raynald Roy, de Provigo, estime de son côté qu'une partie du handicap du boeuf québécois réside dans le manque d'espace d'entreposage. Le boeuf d'ici entre en magasin deux ou trois jours après l'abattage, signale-t-il. La maturation est insuffisante pour obtenir une tendreté comparable avec le boeuf de l'Ouest qui lui a le temps de vieillir en cours de transport.

Le boeuf américain

D'autre part, depuis l'entente de libre-échange avec nos voisins du Sud, le boeuf québécois a un nouveau rival dans le boeuf américain. Mais le boeuf non classé ou «no-roll» en provenance des États-Unis ne fait pas l'unanimité, même si le prix est indiscutablement attrayant pour les acheteurs.

M. Marciano de Steinberg dit s'approvisionner rarement en boeuf américain et uniquement lorsque les prix sont vraiment avantageux. Selon Paul Renaud de Boeuf-Mérite, l'achat de «no-roll» comporte effectivement certains risques en terme d'uniformité, surtout depuis qu'on en a retiré la catégorie «select». Mais, pour rester compétitifs, les acheteurs n'ont plus le choix, précise-t-il.

Raynald Roy affirme qu'il aurait voulu que Provigo se positionne en déclarant ne vendre que du boeuf canadien. «On s'est vite rendu compte que c'était maintenant impossible et qu'on se mettrait la corde au cou». Selon M. Roy, on peut toutefois contourner le problème de la qualité dans le «no-roll» américain lorsqu'on est prêt à payer plus cher pour une sélection de diverses catégories qui sont conformes aux normes canadiennes.

La compétition

En plus de la compétition avec le boeuf d'ailleurs, il y a la concurrence des autres viandes — la volaille surtout qui présente des frais de main-d'oeuvre beaucoup moins élevés et le porc dans une moindre mesure. Et puis, les marges de profit dans le boeuf, à tous les maillons de la chaîne, semblent bien insatisfaisantes pour tout le monde. Même Canada Packers confirmait récemment ne pas avoir fait d'argent dans le boeuf depuis 1985: pas étonnant que l'entreprise cherche à vendre sa division du boeuf.

Au niveau du détail, selon Irénée Bergevin, ce sont les promotions qui grugent en partie les profits des chaînes. Le boeuf est souvent vendu au prix coûtant au cours de ces promotions et les chaînes doivent donc se reprendre par la suite. Mais la force du boeuf, c'est qu'il demeure la principale attraction du comptoir de viande. ■

Industrie bovine au Canada

Une balance commerciale positive derrière laquelle se cache un malaise profond

Ann Fornasier, agr.*

Les économistes sauront vous le dire: on fait bien souvent dire aux chiffres ce que l'on souhaite bien leur faire dire. La balance commerciale nette d'un pays, par exemple, est censée refléter en quelque sorte la position concurrentielle d'une industrie. Or, celle du secteur bovin canadien affichait en 1990 une amélioration substantielle: solde positif de 303 millions de dollars en 1990 alors qu'en 1987, notre balance commerciale était déficitaire de 18,2 millions de dollars. (voir tableau 1)

Derrière cette belle façade, cependant, les données plus détaillées des importations et exportations canadiennes de viande bovine et de bovins sur pied laissent voir une toute autre réalité... Si le Canada affichait en 1990 une balance commerciale positive cela est dû exclusivement aux exportations massives de bovins sur pied qui sortent du Canada pour se faire engraisser et abattre aux États-Unis.

Le Canada: un exportateur net de bovins sur pied

Selon Statistique Canada, la valeur des exportations canadiennes de bovins sur pied s'élevait à 646 millions de dollars en 1990 contre 15 millions de dollars de bovins sur pied importés. Les exportations

nettes de bovins sur pied s'élevaient donc à 631 millions de dollars. En novembre, cela représentait quelque 855 012 têtes de bovins, pratiquement le double de l'an dernier. Bien que les bovins d'abattage demeurent la principale catégorie d'animaux exportés en proportion du volume avec 67 % des têtes (37 % de bouvillons d'abattage et 30 % de vaches et taureaux de réforme), le volume de bovins d'engraissement exportés vers les États-Unis a connu une augmentation fulgurante en 1990. En effet, plus de 200 000 bovins d'engraissement (principalement en provenance du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta) ont franchi la frontière américaine en 1990; 230 % du volume de 1989. Ce volume correspond à peu près au volume annuel de production d'un abattoir de taille moyenne au Canada (ou un très gros abattoir pour le Québec). Ce qui fait d'autant plus mal de voir partir ces veaux d'embouche vers les États-Unis, c'est que cela représente également des pertes pour le secteur d'engraissement ainsi que pour les fournisseurs d'intrants.

Ce phénomène d'exode des veaux d'embouche aux États-Unis serait attribuable d'une part, au fait que les taux d'intérêts, le coût des aliments, le coût de la main-d'oeuvre et le taux de change confè-

Tableau 1
ÉVOLUTION DU COMMERCE CANADIEN DE VIANDE BOVINE ET
DE BOVINS SUR PIED

		1986	1987	1988	1989	1990
EXPORTATIONS						
Boeuf et veau	'000 lb	194 346	174 106	185 312	220 695	207 984
Boeuf et veau	M (\$)	216,0 \$	219,9 \$	202,5 \$	270,9 \$	263,2 \$
Bovins sur pied	têtes	181 363	198 222	471 415	471 858	885 012
Bovins sur pied	M (\$)	183,8 \$	191,0 \$	398,8 \$	393,1 \$	646,7 \$
Total	M (\$)	399,8 \$	410,9 \$	601,3 \$	664,0 \$	909,9 \$
IMPORTATIONS						
Boeuf et veau	'000 lb	182 066	216 661	278 582	289 973	324 125
Boeuf et veau	M (\$)	273,7 \$	346,3 \$	453,2 \$	494,4 \$	591,1 \$
Bovins sur pied	têtes	68 388	84 224	43 321	24 833	8 317
Bovins sur pied	M (\$)	51,8 \$	82,8 \$	39,6 \$	47,9 \$	15,6 \$
Total	M (\$)	325,5 \$	429,1 \$	492,8 \$	542,3 \$	606,7 \$
BALANCE COMMERCIALE NETTE						
Boeuf et veau	'000 lb	+ 12 280	- 42 555	- 93 270	- 69 278	- 116 141
Boeuf et veau	M (\$)	- 57,7 \$	- 126,4 \$	- 250,7 \$	- 223,5 \$	- 327,9 \$
Bovins sur pied	têtes	+ 112 975	+ 113 998	+ 428 094	+ 447 025	+ 839 392
Bovins sur pied	M (\$)	+ 132,0 \$	+ 108,2 \$	+ 359,2 \$	+ 345,2 \$	+ 631,1 \$
Total	M (\$)	+ 74,3 \$	- 18,2 \$	+ 108,5 \$	+ 121,7 \$	+ 303,2 \$

Source : Statistiques Canada

rent un avantage économique aux acheteurs américains par rapport aux parcs d'engraissement canadiens lorsqu'ils misent sur les sujets d'engraissement. D'autre part, les Américains connaissent actuellement une pénurie de veaux d'embouche à cause de la reconstitution des cheptels bovins qui commence tout juste à poindre aux États-Unis après avoir connu une phase de contraction du cycle de production entre 86 et 89. Cela contribue à augmenter davantage le prix des veaux aux États-Unis. Le Canada, qui à l'encontre des États-Unis a déjà, depuis quelques années, bien amorcé la reconstitution du cheptel (en particulier dans l'Ouest canadien) pourrait, tout comme le Mexique, être amené à combler une partie du déficit américain, à tout le moins au cours de la prochaine année.

Selon l'analyste des marchés de la revue Canfax, Anne Dunford, les exporta-

tions canadiennes de bovins d'engraissement aux États-Unis pourraient être amenées à doubler en 1991 pour atteindre quelque 300 à 400 000 têtes.

Le Canada: un importateur net de viande bovine

Ainsi, bien que le cheptel bovin canadien soit en croissance, les abattages de bovins au Canada ont connu une chute de 7,4 % en 1990: le nombre de bouvillons et taures abattus ayant chuté de 4,6 % alors que les abattages de vaches et taureaux ont chuté de 20 %. Les autres sont allés se faire abattre aux États-Unis. Parallèlement, on importe de plus en plus de viande bovine des États-Unis.

En effet, la valeur globale de nos importations de viande bovine est en constante augmentation et s'élevait en 1990 à 591,1 M\$ contre 263 M\$ en viande bovine

exportée. Le Canada est donc un importateur net de viande bovine. D'ailleurs, le déficit commercial canadien de viande bovine s'est accru rapidement avec les années. N'étant que de 57,7 M\$ en 1986, il s'élevait à 328 M\$ en 1990. En fait, la valeur des exportations n'a connu qu'une légère augmentation en 5 ans alors que la valeur des importations faisait plus que doubler.

Pire encore, à l'intérieur même des différentes catégories de viande bovine, notre situation commerciale s'est détériorée au cours des années. En effet aujourd'hui, nous importons proportionnellement davantage de produits haut de gamme (carcasses et morceaux) et exportons davantage de produits de moindre valeur (désossés) qu'en 1986. En 1986, nos importations de viande bovine se composaient uniquement de viande désossée (90 % du total) importée principalement de l'Australie (45 %), de Nouvelle-Zélande (29 %) et des États-Unis (22 %). En 1990, la viande désossée ne représente plus que 78 % du volume total de nos importations, avec les

États-Unis comme principal fournisseur (34 %), l'Australie en second lieu (28 %) et la Nouvelle-Zélande (22 %) au troisième plan. Les carcasses et morceaux de boeuf (boeuf en boîte) représentent maintenant le deuxième produit d'importation en importance (16,2 % du volume global), les États-Unis étant le principal fournisseur.

Ainsi, aujourd'hui, il rentre au pays davantage de boeuf de coupe en provenance des États-Unis, en particulier le boeuf «No Roll», qui vient concurrencer directement notre production de boeuf de qualité.

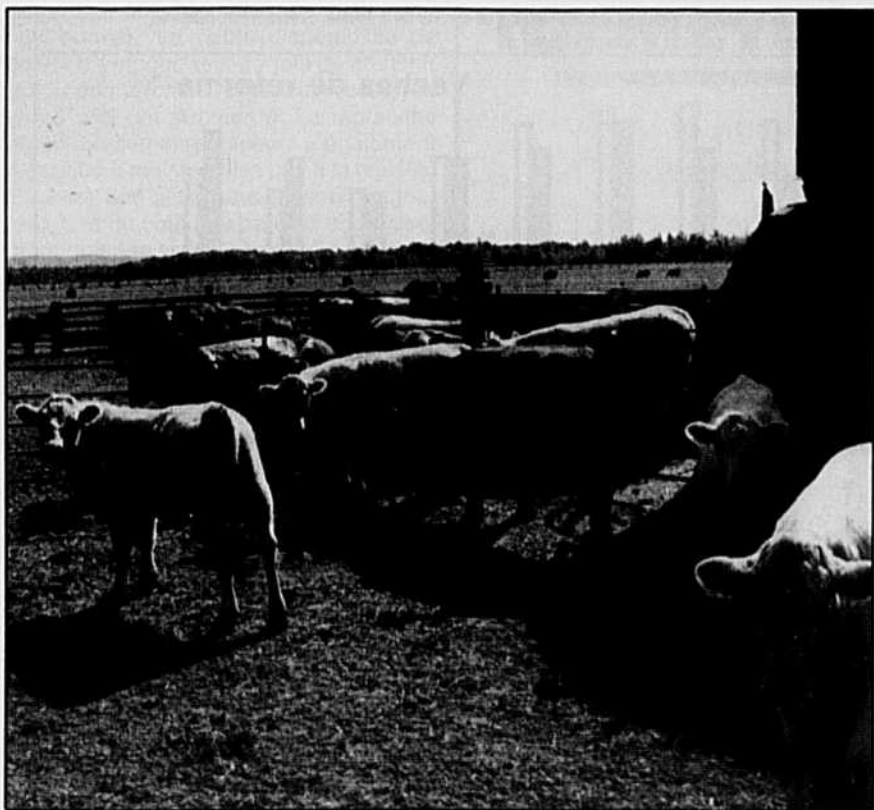
D'un autre côté, nos exportations sont constituées davantage de boeuf désossé (46 % en 1990 par rapport à 38 % en 1986) et d'un moins grand nombre de carcasses et de boeuf (24 % en 90 par rapport à 33 % en 1986).

On exporte la matière première

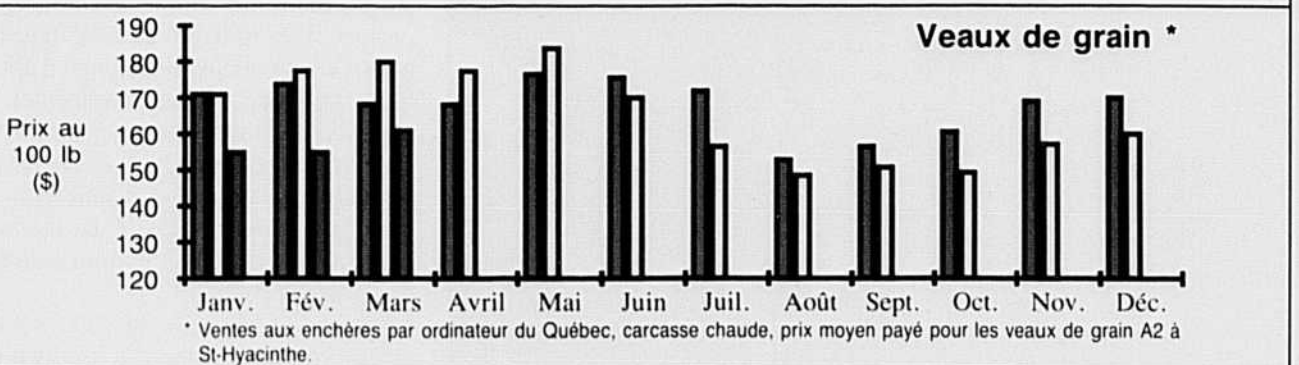
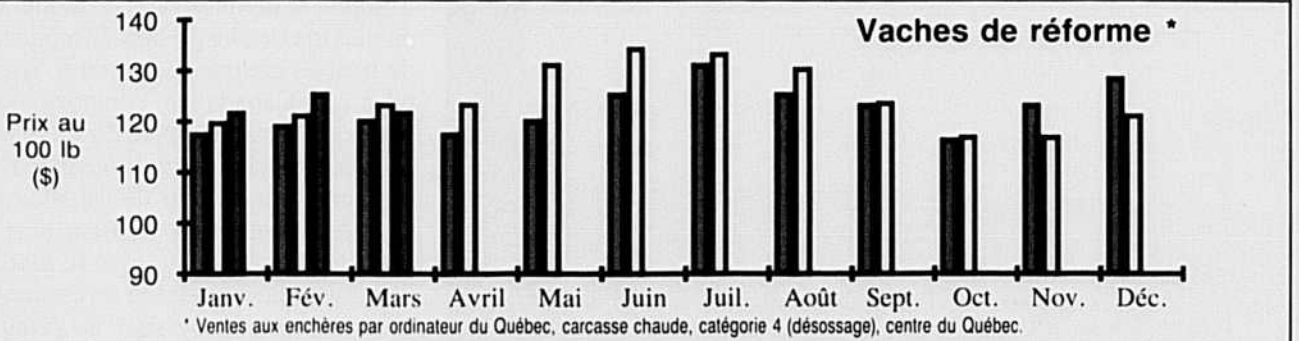
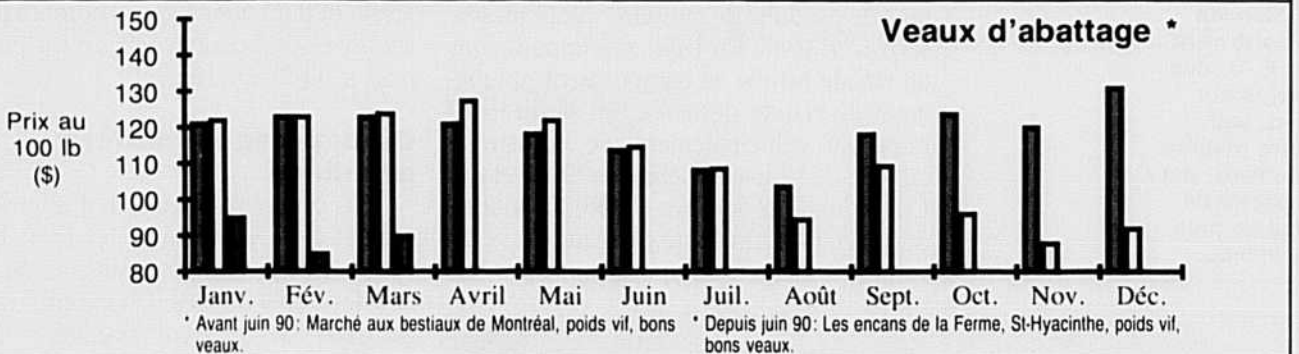
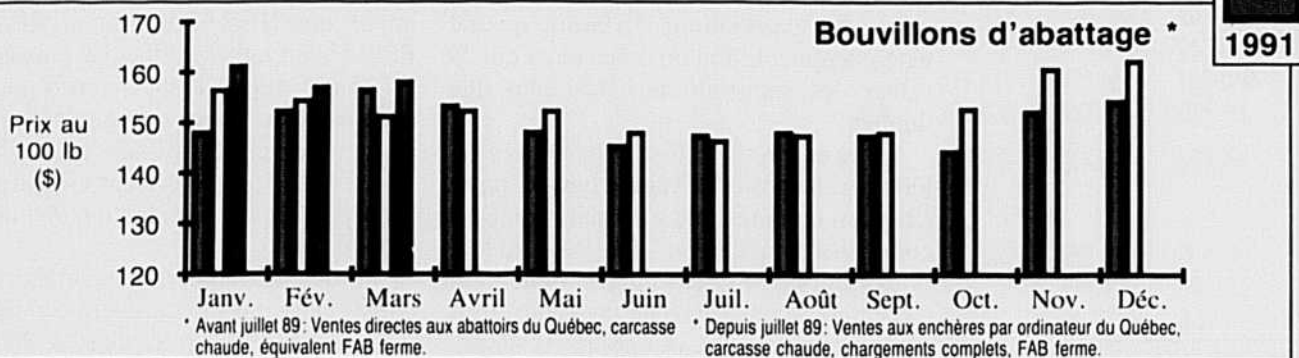
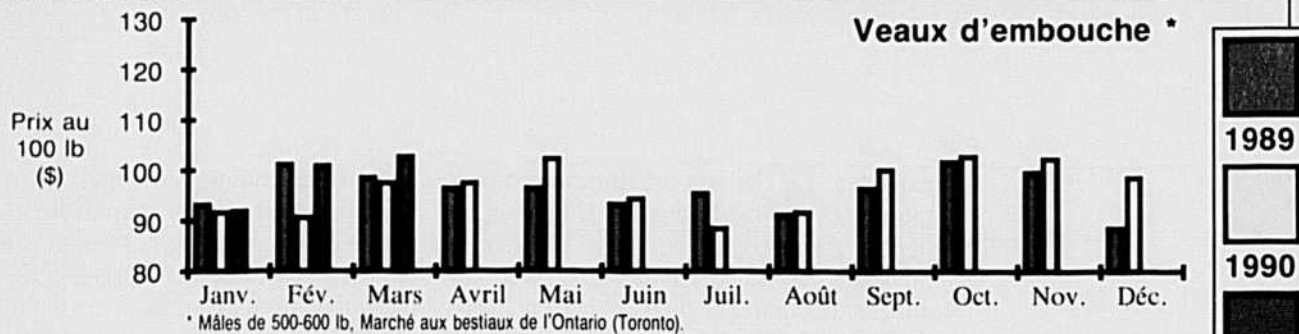
Le commerce canadien des bovins sur pied et de la viande avec les États-Unis a pris une bien mauvaise tangente au cours des dernières années. On exporte de plus en plus de matière première (pertes d'emploi et de retombées économiques) et on importe de plus en plus de produits finis, de haut de gamme par surcroît. À ce chapitre, le Canada se comporte comme n'importe lequel des pays du Tiers monde, sous-développé ou mal développé. Partout au Canada, le secteur de l'abattage et de la transformation est en train de s'effondrer. Voilà maintenant que le secteur de l'engraissement prend la même tangente. Actuellement, la pression des Américains sur nos marchés stimule la compétition et permet d'accroître le prix de nos bovins (veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux laitiers et vaches de réforme). Il faut cependant s'interroger sur les prix que recevront les producteurs canadiens lorsqu'il n'y aura plus d'acheteurs canadiens sur nos marchés. À ce moment-là, ça risque de faire mal, et pour longtemps.

* Agente de développement et de commercialisation, Fédération des producteurs de bovins du Québec

Le Canada exporte vers les É.-U. des bovins sur pied, soit notre matière première, pour importer de plus en plus de viande.



STATISTIQUES



Procédé révolutionnaire: pour améliorer la palatabilité du boeuf maigre

La firme américaine GFI a récemment breveté un procédé ayant le potentiel de révolutionner totalement l'industrie bovine dans la mesure où le produit répond réellement à leur prétention. Le procédé, qui s'appelle Vacu-Marble, injecte de l'huile végétale dans du boeuf maigre comme un substitut au persillage naturel. Selon la firme de Minneapolis, le procédé d'injection tendrait à donner à la viande de vache de réforme un goût s'apparentant à une pièce de viande de bouvillon classant «Choice». Non seulement ce procédé serait plus économique que le processus de finition d'un bouvillon, mais de plus, ce procédé ferait échec aux peurs des consommateurs reliées au gras animal. Aussi impossible que cela puisse paraître, après la «dinde au beurre» on risque de voir apparaître sur nos tablettes le «boeuf à l'huile végétale»!

Extrait de Alberta Beef.

Inventaires à leur plus bas niveau depuis 20 ans

Le nombre total de veaux et bovins d'engraissement en dehors des parcs d'engraissement au 1er janvier 1991 aux États-Unis était estimé à 31 millions de têtes, soit 400 000 têtes de moins que l'an dernier. La faible disponibilité de veaux d'embouche a permis de soutenir le prix de marché. L'offre s'est resserrée et les prix ont augmenté. La rentabilité soutenue des engraisseurs a également contribué à maintenir les prix à la hausse. L'intérêt des acheteurs demeure vigoureux tant du côté des parcs d'engraissement que des semi-finisseries. Le prix de revient du bouvillon d'abattage pour rentabiliser l'achat de ses veaux est à son sommet historique. Les niveaux d'importation de veaux et de bovins d'engraissement en provenance du Mexique et du Canada pourraient atteindre 1 à 1,2 million de têtes en 1991. Ces niveaux sont légèrement inférieurs à l'an dernier, mais auront peu d'effet sur la disponibilité réduite de veaux aux États-Unis. L'offre totale de veaux et bovins d'engraissement devrait atteindre son plus bas niveau en 1991. Les inventaires devraient graduellement s'accroître à compter de 1992 suite à la croissance du cheptel de vaches de boucherie.

Extrait de Beef Business Bulletin.

Le boeuf persillé contient davantage de calories

Le système de classification du boeuf aux États-Unis prime les carcasses de boeuf hautement persillées. La teneur en calories au niveau de la partie «maigre» comestible augmente au fur et à mesure que le persillage s'accroît. Par exemple, le choix d'une tranche de steak de 3 onces tirée d'une carcasse «Choice» (persillage modeste) au lieu d'une car-

casse «Select» (persillage à l'état de trace) double le niveau de persillage et la teneur en calories passe de 15,7 à 39,5 Kcal.

N.D.L.R.

La cote «Choice» aux États-Unis correspond à la future classification canadienne «AAA» et la cote «Select» correspond à la classification «AA».

Extrait du journal Feed Stuffs.

TRÈS FIÈRES D'ÊTRE COPIÉES



PRESSES À BALLES RONDES KRONE

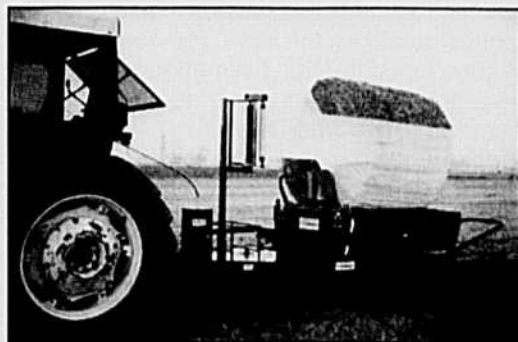
Les presses les plus modernes et les plus rapides de leur génération: liage en 12 secondes chrono; ni rouleaux ni courroies; chambre fermée, donc ni poussières, ni pertes; liages ficelles ou filet pouvant fonctionner simultanément.



c'est quand même autre chose

Aussi la nouvelle emballeuse pour l'ensilage en balles rondes ZAMBELLI SNC

- Le modèle traîné ramasse sa balle tout seul et la décharge en douceur par une rampe.
- Elle est la seule machine qui offre un ajustement de la tension du film plastique.
- En option une pompe auxiliaire permettant l'utilisation de votre petit tracteur utilitaire.



Au Québec, dans les Maritimes et en Ontario distribution, vente et service C.P. 753, 40, boul. Patrick Drummondville (Québec) J2B 6X1 Sortie 177 Nord ou 179 autoroute 20 (819) 478-2482, (819) 478-2858

La production de boeuf passe par la qualité des ensilages et des pâturages au Royaume-Uni

Hubert McClelland, agronome *

Les producteurs du Royaume-Uni investissent énormément d'efforts dans la qualité des ensilages et des pâturages. La capacité fourragère du Québec s'apparente à celle de ces pays. Une équipe de chercheurs québécois s'est rendue sur place dans le but d'étudier l'utilisation intensive des herbages en production bovine. Elle était formée de Hubert McClelland, de Marcel Nadeau et Georges Parent. Ils ont visité, du 30 octobre au 7 novembre 1990, des centres de recherche et des fermes d'élevage de bovins de boucherie en Angleterre et en Écosse.

Le ray-grass, une plante fourragère qui se conserve bien

Au Royaume-Uni, sur toutes les terres en culture, le ray-grass est l'espèce fourragère la plus utilisée en rotation avec la production céréalière intensive. Cette plante est également aussi bien adaptée à la paisance qu'à la conservation en ensilage. Par contre, sous nos conditions climatiques, le ray-grass est moins rustique. Tandis qu'au Royaume-Uni, selon les conditions de pluviométrie, les producteurs de bovins peuvent récolter jusqu'à cinq coupes d'ensilage, entre le mois de mai et la fin octobre. En rendement cela équivaut, chez nous, à cinq tonnes de matière sèche l'acre avec du maïs d'ensilage, soit douze tonnes de matière sèche l'hectare.

Le **tableau 1** est un exemple de régie de fertilisation, on y trouve les dates de coupe du ray-grass pour l'ensilage. La ferme dont il est question est située au nord de l'Angleterre. Elle s'est mérité le championnat dans le concours des ensilages de la British Grassland Society, en

1990. Comme l'été a été sec, on n'a fait que quatre coupes au lieu de cinq. La récolte a été de 3 000 tonnes d'ensilage de ray-grass à 29 % de matière sèche en moyenne, dont les niveaux de protéine variaient entre 14,2 et 17,6 %. Le pH de ces ensilages atteint fréquemment moins de 4,0.

Ce phénomène s'explique, selon les chercheurs britanniques, par le fait que les photopériodes, la pluviométrie et les températures produisent normalement beaucoup d'hydrates de carbone solubles chez le ray-grass. Cela contribue à une bonne fermentation et à la production d'acide lactique correspondant aux conditions idéales pour conserver les ensilages. La qualité des ensilages du Royaume-Uni leur confère une senteur exceptionnelle.

Une bonne fermentation dans les ensilages en améliore l'ingestion et assure une bonne digestibilité, soutiennent les chercheurs et les producteurs britanniques. Pour estimer le niveau d'énergie disponible, ils ont recours à la mesure de l'énergie métabolisable. Elle équivaut ici à notre système d'ADF et d'énergie nette.

Tableau 1 : Régie des coupes et fertilisation des prairies de ray-grass

DATE DE COUPE	FERTILISATION (kg/ha)		
	AZOTE	PHOSPHORE	POTASSIUM
14 mai 1990	112	52	39
27 juin 1990	84	0	54
14 août 1990	84	0	54
30 octobre 1990	84	0	54
	364	52	201

Voici des exemples de calcul pour déterminer les rations alimentaires pour les taureaux en engraissement :

I. âge 140-300 jours

Poids moyen à 300 jours =
370 kg (plus 450 kg)
gain journalier moyen =
1,08 kg (plus haut 1,35 kg)
ration =
2,0 kg d'orge/minéral
0,3 kg farine de poisson
ensilage jusqu'à appétit

II. âge 300-450 jours

poids à 450 jours moyen =
486 kg
gain journalier moyen =
1,02
ration =
2,0 kg orge et minéral
ensilage à appétit

Remarquez que sur une base journalière, ces rations ne contiennent pas de grosses quantités de grains parce que les programmes alimentaires en engraissement au Royaume-Uni s'établissent sur une quantité de grains qui est constante tout au long de la période d'engraissement. On n'a donc pas à supprimer l'ingestion d'ensilage car le système de classification de la Communauté économique européenne (CEE) n'exige pas un animal à carcasse striée de gras comme en Amérique du Nord. Les bovins d'abattage sont mis en marché à un poids spécifique avec des variantes au niveau de la conformation et de la couverture de gras.

Les silos-fosses

Dans la plupart des entreprises de viande bovine, les ensilages préfanés ou coupe directe sont entreposés, entassés et couverts avec une ou deux feuilles de plastique. Les spécialistes en régie des ensilages mettent l'emphase sur quatre points : la promptitude à ensiler ; l'utilisation d'additifs ; la couverture pendant la nuit ; la nécessité de sceller soigneusement.

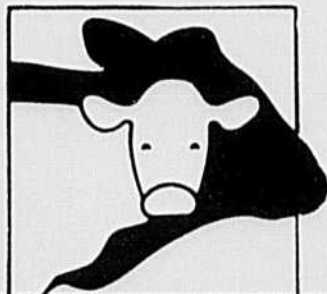
Toutes les masses d'ensilage sont entassées afin de remplir au maximum le silo-fosse, appelé *clamp* en Angleterre. Pour répondre aux normes environnementales, les silos-

fosses de construction récente sont équipés d'une dalle qui se trouve à la jonction des parois et du plancher. Ce dernier est contigu à une autre dalle reliée à un réservoir d'effluents. Des recherches menées à l'Université de Leeds, en Angleterre, concluent en faveur de l'utilisation de ces effluents. Aussi quelques producteurs s'en servent pour alimenter leurs troupeaux.

Le système de hauteur de la flore (sward height)

Depuis dix ans, s'est développé au Royaume-Uni et plus particulièrement en Écosse, un système de gestion des pâturages : le système « hauteurs des herbages » ou *sward height* en anglais. La hauteur de la flore des herbages est généralement un bon indicateur de la quantité d'herbe disponible dans un pâturage. La densité

DES VEAUX RECORDS



LACVOR

ÉLEVAGE

LACVOR ÉLEVAGE
EST UN ALIMENT
D'ALLAITEMENT DE
TRÈS HAUTE QUALITÉ.
DE PLUS,
IL VOUS PERMET
D'UTILISER
LA TECHNIQUE
UNE SEULE BUVÉE
PAR JOUR.
ÉCONOMIE DE TEMPS
ET D'ARGENT

FABRIQUÉ PAR
LE GROUPE
LACTEL

DISPONIBLE DANS VOTRE COOPÉRATIVE LOCALE

Tableau 2: L'effet de la hauteur des herbages en paissance sur l'ingestion de fourrages des veaux d'embouche nés au printemps

	Hauteur des herbages	
	5,3 cm	8,5 cm
ingestion des herbages par les veaux par jour (kg M.S./jr)	2,5 kg	3,2 kg

affecte également la quantité. On considère que les herbages ouverts (moins denses) doivent avoir 2 cm de plus en hauteur pour obtenir la même masse d'herbage, au niveau du rendement, que les herbages plus denses.

L'état des herbages a une forte incidence sur la qualité d'ingestion des bovins. Ainsi une herbe de moins de 9 cm engendre des problèmes d'ingestion chez les vaches, problèmes qui se retrouvent également chez les veaux, voir le **tableau 2**. Cela explique brièvement l'importance d'une bonne régie des pâtura-

ges en fonction de la hauteur des herbages.

Au Royaume-Uni, le calcul de la superficie nécessaire à la conservation des fourrages entreposés se fait en fonction de la grandeur du pâturage. Par exemple, si le producteur considère que la superficie de pâturage est trop grande, il en utilisera alors une partie pour faire une coupe d'ensilage. Par contre, si la hauteur des herbages du pâturage est trop courte, une portion de la prairie servira à la paissance.

Tableau 3: Poids au sevrage des veaux et proportion de la superficie récoltée en ensilage lorsque le taux de chargement au pâturage est 2,5 vaches/ha et que la hauteur des herbages est maintenue de 7 à 8 cm.

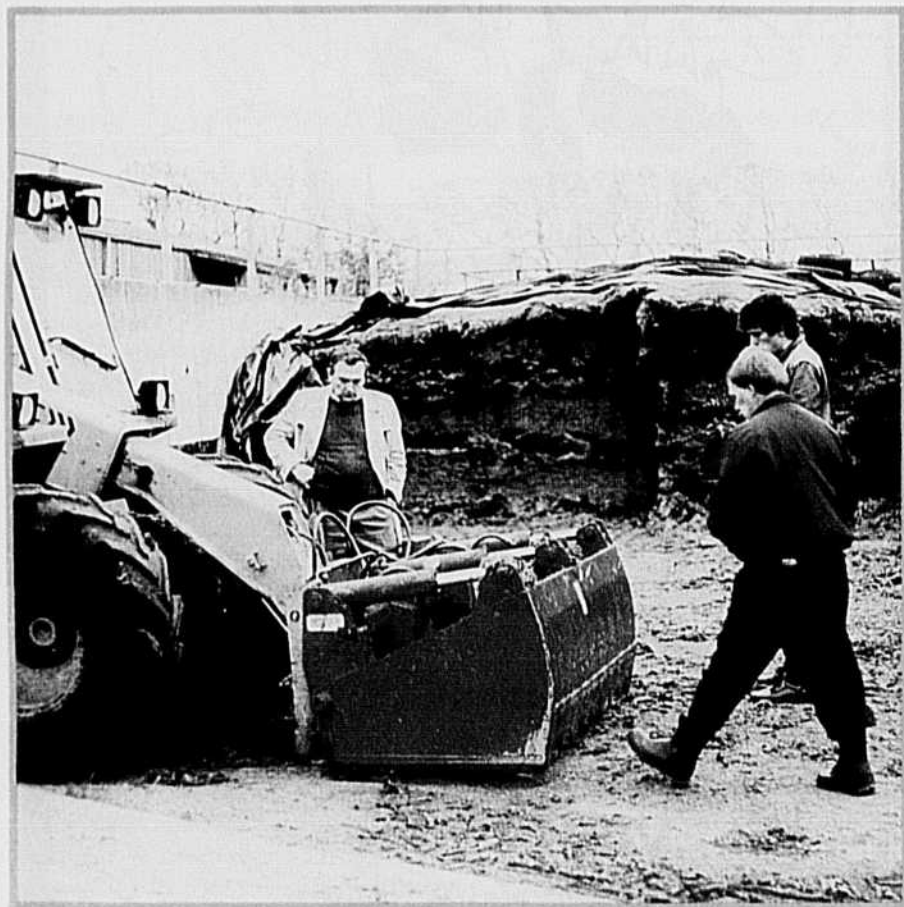
Année	Poids au sevrage (kg)	% de la superficie ensilée	
		1re coupe	2e coupe
1984	216	50	12
1985	215	50	6
1986	217	56	0

Le **tableau 3** indique, sur une période de trois ans, la proportion des superficies en pâturages récoltées en ensilage afin de maintenir une hauteur de croissance de 7 à 8 cm. Certains spécialistes écossais ont mentionné un taux de tallage de ray-grass variant entre 18 000 et 30 000 talles par mètre carré, en paissance intensive. On constate alors que la flore de ces pâturages est très dense, très feuillue, très palatable et nutritive. Les pâturages sont maintenus à un stade de croissance jeune et sont très productifs pendant toute la saison.

Le mouton et le boeuf se côtoient

Il est remarquable dans ces pays de voir se côtoyer les moutons et les bovins. Les deux principaux avantages de ce côtoiement sont le fait que les moutons se nourrissent d'herbages qui n'intéressent pas les bovins, soit les touffes et les herbes courtes; de plus, on élimine le fauchage des rebuts. On produit donc une quantité de viande supplémentaire à l'acre à des coûts minimes. Ce modèle devrait s'en doute inspirer les éleveurs de bovins d'abattage d'ici. ■

* Bureau de renseignements agricoles de Hull



Pelle hydraulique pour la reprise de l'ensilage d'herbe en silo horizontal. La partie avant est munie de couteaux tranchants.



VOS VACHES ONT-ELLES ÉTÉ TRAITÉES L'AUTOMNE DERNIER?

OUI! Si vos vaches ont été traitées avec la solution à verser IVOMEC® (ivermectin) l'automne dernier, vous allez en tirer profit cette année. En effet, des études ont démontré que les veaux nés de vaches ayant reçu un traitement antiparasitaire avec IVOMEC ont un poids plus élevé au sevrage.¹

NON? Si vos vaches n'ont pas reçu un traitement antiparasitaire l'automne dernier, ce sont leurs veaux qui vont probablement en souffrir ce printemps. Les vaches constituent la principale source de contamination des pâturages; de plus, elles peuvent être infestées par des poux ou des mites de la gale, ou les deux à la fois.

Les vaches non traitées avec IVOMEC l'automne dernier représentent une menace pour les veaux et les animaux d'un an qui broutent dans le même pâturage. Ce printemps, ne laissez pas les parasites ronger vos profits, utilisez la solution à verser IVOMEC, la nouvelle **NORME D'EXCELLENCE** pour la maîtrise des parasites chez les bovins.



1. Données de l'étude offertes sur demande.

**À chaque saison,
sa raison**

Solution à verser
ivomec[®]
(ivermectin)

LA SANTÉ ANIMALE
Fait la différence

CCPP
IVMO-1-637-JA-F

*Marque déposée de Merck & Co., Inc. Rahway, N.J., É.U./
Merck Frosst Canada Inc., U.I.

MSD AGVET 
Une division de Merck Frosst Canada Inc.
C.P. 1005, Pointe-Claire-Dorval (Québec) H9R 4P8

La farine de poisson dans la ration des veaux de grain

Hélène V. Petit*

La substitution partielle du tourteau de soya par la farine de poisson permet d'améliorer la conversion alimentaire des veaux lourds nourris à base de maïs entier. Économiquement, la substitution est avantageuse lorsque le prix de la farine de poisson ne dépasse pas celui du tourteau de soya par un facteur de plus de 1,6 et 1,7.

Depuis quelques années, l'augmentation des coûts du lait et des laits de remplacement pour l'élevage du veau a entraîné le développement de systèmes de production axés sur l'alimentation de rations à base de

céréales. Dans bien des cas, les performances des veaux recevant une alimentation lactée et celles des veaux recevant une ration à base de céréales ont été semblables. Par conséquent, l'élevage avec des grains s'est avéré économique comparativement à l'alimentation traditionnelle des veaux avec du lait.

Le veau lourd recevant des céréales est un ruminant ayant un potentiel de croissance élevé et il est reconnu que les jeunes bovins ont des besoins élevés en protéine peu dégradable dans le rumen. Des recherches conduites à la ferme expérimentale de Kapuskasing et à la station de recherches de Lennoxville ont démontré qu'un apport de farine de poisson (source de protéine peu dégradable dans le rumen) améliore le gain de poids des bouvillons.

On parle ici de bouvillons recevant de l'ensilage de graminées contenant un pourcentage de protéine rencontrant théoriquement les besoins en protéine brute de ces animaux. L'utilisation des protéines peu dégradables dans le rumen pour l'engraissement des bouvillons s'est donc peu à peu répandue en Ontario et au Québec. Par contre, comme aucune information n'était disponible sur l'importance des protéines peu dégradables dans le rumen pour les veaux lourds recevant des céréales entières, une expérience a été entreprise afin de comparer des protéines de dégradabilité différente, le tourteau de soya et la farine de poisson.

Tourteau de soya et farine de poisson

Un total de 116 veaux mâles Holstein pesant en moyenne 73,8 kg ont été répartis entre deux traitements alimentaires consistant en un mélange de maïs entier et d'un supplément protéique (servi sous forme de comprimés) contenant soit du tourteau de soya (43 % sur une base de matière sèche), soit un mélange de tourteau de soya (18 % sur une base de matière sèche) et de farine de poisson (16 % sur une base de matière sèche). Le ratio de maïs entier et de supplément protéique était de 1,5 kg pour 1,0 kg afin d'avoir 16 % de protéine brute dans la ration totale; ce ratio a été modifié à 2,5 kg pour 1,0 kg lorsque les animaux ont atteint 150 kg de poids vif afin d'obtenir 14 % de protéine brute dans la ration totale. Les aliments étaient formulés de façon à répondre aux besoins théoriques des animaux et étaient servis à volonté.

L'incidence de problèmes de santé a été relativement faible et non reliés aux traitements alimentaires. Cinq veaux sont morts durant l'expérience et 3 ont dû être éliminés à cause de problèmes de santé. Une

LA FARINE DE POISSON DANS LA RATION...



autopsie a été effectuée sur les 5 veaux morts montrant que 2 veaux étaient morts à cause d'une insuffisance cardiaque, 2 de ballonnement et un par infection (*Haemophilus somnus*). Le ballonnement a toutefois été un problème tout au long de l'expérience et il a été relié à la quantité de maïs moulu incorporée dans le supplément protéique (25 % sur une base de matière sèche).

Le poids moyen des veaux a été semblable au début et à la fin de l'expérience (tableau 1). Le nombre de jours nécessaire pour atteindre le poids du marché (i.e. les jours d'engraissement) a été semblable pour les deux traitements alimentaires. La consommation quotidienne de matière sèche a toutefois été différente pour les 2 régimes avec une consommation plus élevée pour les veaux recevant le supplément tourteau de soya comparativement à ceux recevant le mélange tourteau de soya et farine de poisson. Le gain moyen quotidien et la consommation d'eau ont été semblables pour les veaux recevant le tourteau de soya et le mélange tourteau de soya et farine de poisson.

Amélioration de la conversion

L'apport de farine de poisson a permis d'améliorer la conversion alimentaire des veaux comparativement au tourteau de soya; les veaux consommant la farine de poisson convertissent donc mieux la matière sèche ingérée en gain de poids que

Tableau 1
Performance de veaux de grain recevant un supplément protéique contenant du tourteau de soya ou de la farine de poisson.

	Régimes	
	Tourteau de soya	Farine de poisson
Poids initial (kg)	73,8	73,8
Poids final (kg)	225,3	225,3
Jours d'engraissement	113,3	112,0
Consommation de matière sèche (kg/l)	3,80 ^a	3,66 ^b
Gain moyen quotidien (kg)	1,36	1,37
Conversion alimentaire ¹	2,77 ^a	2,64 ^b
Consommation d'eau (l/l)	10,4	9,8

¹ Kilogramme de matière sèche ingérée pour obtenir un kilogramme de gain.

^{ab} Les chiffres d'une même ligne suivis de lettres différentes sont significativement ($P < 0,05$) différents.

ceux consommant le tourteau de soya. La dégradabilité plus faible de la farine de poisson comparativement à celle du tourteau de soya serait responsable de l'amélioration de la conversion alimentaire des veaux recevant le mélange tourteau de soya et farine de poisson comparativement à ceux ne recevant que du tourteau de soya. Le poids de la carcasse chaude a été plus élevé pour les veaux rece-

vant le mélange tourteau de soya et farine de poisson que pour ceux recevant le tourteau de soya (tableau 2 page suivante), ce qui a fait passer le rendement de carcasse de 59 à 60 % lorsque les veaux ont reçu de la farine de poisson. Selon certains auteurs, l'augmentation du rendement de carcasse serait due à une augmentation du contenu en protéine de la carcasse.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**On est tous
d'accord,
c'est vital.**

CSST



*Encans d'Animaux
de Québec Inc.*

Téléphone (418) 839-9475

JOURNÉES DE VENTE
LUNDI ET MERCREDI

431, 41^{ème} Avenue, St-Romuald
Centre Industriel G6W 5M6

Sortie 318 de la route Transcanadienne

Tableau 2

Caractéristiques des carcasses de veaux de grain recevant un supplément protéique contenant du tourteau de soya ou de la farine de poisson.

	Régimes	
	Tourteau de soya	Farine de poisson
Poids de la carcasse chaude (kg)	133,0 ^b	135,1 ^a
Rendement de carcasse (%)	59,0 ^b	60,0 ^a
Catégorie de qualité		
A1	4	4
A2	29	27
A3	15	17
B2	2	2
B3	1	0
Non classé	3	4
Couleur du muscle ¹	41,3	41,4

¹ Index de 1 à 100, les valeurs les plus élevées étant reliées à une viande plus pâle.

^{ab} Les chiffres d'une même ligne suivis de lettres différentes sont significativement ($P < 0,05$) différents.



La substitution partielle du tourteau de soya par la farine de poisson permet d'améliorer la conversion alimentaire des veaux lourds.

La distribution des carcasses entre les différentes catégories de qualité a été semblable pour les deux traitements alimentaires. D'autres travaux de recherche ont déjà démontré que des rations à base de maïs entier comme celles utilisées dans ce travail permettent d'obtenir des carcasses principalement de qualité A. Finalement, la couleur du muscle a été semblable pour les veaux recevant le tourteau de soya et le mélange tourteau de soya et farine de poisson. La concentration de la ration en fer est responsable de la couleur de la viande et, comme les concentrations en fer de la farine de poisson et du tourteau de soya sont similaires, les consommations de fer alimentaire ont été semblables.

Ainsi, la substitution partielle du tourteau de soya par la farine de poisson permet d'améliorer la conversion alimentaire des veaux lourds. Comme le nombre de jours nécessaire pour atteindre le poids du marché et le gain moyen quotidien est semblable pour le tourteau de soya et le mélange tourteau de soya et farine de poisson, le profit obtenu réside en une diminution de la quantité de matière sèche ingérée. Le profit est également dû à une augmentation du rendement de carcasse lorsqu'une partie du tourteau de soya est remplacée par de la farine de poisson dans une ration à base de maïs entier. En tenant compte du taux de remplacement de la farine de poisson et du tourteau de soya dans les deux rations utilisées dans cette expérience, le producteur aurait avantage à utiliser, dans des rations à base de maïs entier, la farine de poisson au lieu du tourteau de soya lorsque le prix de la farine de poisson ne dépasse pas celui du tourteau de soya par un facteur de 1,6 à 1,7 (exemple: du tourteau de soya à 350 \$ la tonne et 600 \$ la tonne pour la farine de poisson). Au-delà de cette différence, il en coûterait plus cher de donner de la farine de poisson que du tourteau de soya. ■

* Station de recherches
Agriculture Canada
Lennoxville

Assemblée annuelle de la Fédération

René Ledoux*

Les quelque 180 délégués participant à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de bovins du Québec les 3 et 4 avril dernier à Sainte-Foy se sont prononcés sur un nombre important de résolutions reflétant les principales préoccupations des producteurs de bovins du Québec. Pour les dirigeants de la Fédération, le résultat de ces délibérations devient le fondement de leurs interventions: un véritable mandat de travail. Examinons de plus près le contenu de ces orientations.

Supports à l'agriculture et programmes agricoles

Les récentes attaques du ministre, monsieur Yvon Picotte, contre les piliers de l'agriculture préoccupent grandement les producteurs de bovins du Québec. Ainsi, l'assemblée opta d'adresser un télégramme au ministre, dénonçant les coupures proposées, et exprimant la détermination des producteurs à conserver leurs acquis. De plus, la Fédération s'est engagée à joindre ses efforts à ceux de l'Union dans toute action susceptible de rallier l'ensemble des partenaires du monde rural pour s'assurer que le processus de rationalisation des régimes d'assurance-stabilisation n'entraîne pas d'effets néfastes sur les productions.

Le plan de développement de la production bovine fut également la cible de plusieurs revendications. L'assemblée demanda, entre autres, au gouvernement du Québec de mettre en place les autres volets du plan qui permettraient notamment, d'utiliser davantage le potentiel fourrager de plusieurs régions du Québec et de favoriser le développement de la semi-finition.

Sur le plan de la santé animale, les délégués ont demandé au

MAPAQ de mettre en place un programme de compensation adéquat pour les pertes d'animaux. Rappelons que l'ancien programme d'indemnisation n'a pas été reconduit pour l'année 1990-91 et que les éleveurs se retrouvent maintenant seuls à assumer les risques financiers de la perte d'animaux.

Mise en marché

Réunis sous le thème «Occupons notre territoire», les délégués ont exprimé un double souhait: celui de développer la production bovine au Québec et de prendre la place qui leur revient dans l'organisation de la mise en marché. Ainsi, ils ont adopté des résolutions demandant le maintien de deux modes de commercialisation des vaches de réforme, soit l'encan public et l'enchère par ordinateur. De plus, demande fut faite à la Fédération d'entreprendre des démarches nécessaires permettant de vendre des animaux de réforme sur la base du poids de la carcasse et du résultat de la classification à l'abattoir.

Pour le veau d'embouche, le projet préliminaire de réglementation de la mise en marché a reçu l'aval des producteurs. Demande fut également faite de poursuivre son élaboration et de consulter, à nouveau, les producteurs sur un projet définitif.

Au sujet des importations de viande bovine, l'assemblée demanda au gouvernement canadien d'appliquer la Loi sur l'importation de viande au Canada et demande au Tribunal canadien du commerce extérieur de reconduire sa décision d'imposer un droit compensateur sur la viande bovine importée de la CEE. On sait que c'est en juillet prochain que le Tribunal aura à statuer sur cette décision et qu'on évalue à près de 600 000 tonnes métriques les stocks

de viande bovine entreposés en Europe.

Modification du Plan conjoint

L'assemblée a adopté une résolution permettant la création d'un cinquième comité de mise en marché. En effet, le comité mise en marché veaux lourds fut scindé en deux comités distincts, soit celui des veaux de grain et celui des veaux de lait lourds. Unanimement, les délégués ont jugé nécessaire cette représentativité distincte permettant à ces deux catégories de production de bénéficier davantage des pouvoirs conférés au Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec.

En guise de conclusion, les délégués et invités présents ont chaleureusement remercié monsieur Gilles Laurent, président de la Fédération depuis 1985, membre du Conseil d'administration depuis 1975, pour son véritable dévouement à la cause des producteurs. Pour des raisons personnelles et familiales, monsieur Laurent a choisi de ne pas renouveler son mandat à la présidence. Il continuera toutefois de représenter les producteurs de la région de Lanaudière. ■

* Directeur de la mise en marché et de l'information

Composition de l'exécutif

- M. André Moreau, Président
St-Ours
- M. Auguste Boily, Vice-président
Durham-Sud
- M. Albert Gaudreault
St-Aubert
- M. Dominique Turmel
Lac-Etchemin
- M. Alain Bergeron
St-François-Xavier

Lise Racine-Tétreault, éleveuse Charolais

Texte et photos France Groulx

Lise Racine-Tétreault a fini par atteindre son but: avoir un troupeau de bovins de boucherie. Installée à St-Armand, à quelques kilomètres des frontières du Vermont, madame Racine-Tétreault est seule exploitante d'un troupeau de pur-sang Charolais d'environ 70 têtes. Les revenus générés par son entreprise lui permettent d'en vivre. Cette éleveuse a beau être en amour avec son troupeau Charolais, elle en attend cependant pas moins une marge de profit raisonnable.

Les travaux de la ferme, Lise ne les craint pas. Elle a doté la ferme d'un équipement moderne et elle a parallèlement développé des méthodes de travail efficaces et faciles. Elle exécute toutes les tâches: les semis, l'ensilage, la coupe et la mise en

balle du foin sec, etc. Lise emploie de l'aide à l'occasion, par exemple pour engranger le foin sec, aller décharger les voitures d'ensilage pendant qu'elle coupe au champ, entretenir la machinerie et épandre le fumier. Jusqu'en 1989, elle engageait quelqu'un l'été, maintenant il n'y aurait plus assez de travail pour justifier la dépense.

La ferme est autosuffisante, on y cultive le foin, le maïs et les grains. À l'image de plusieurs agriculteurs, Lise est fière de son entreprise. Elle aime également le type de vie que la ferme lui procure, l'hiver elle a amplement le temps pour les travaux domestiques, la couture, la lecture, enfin le temps de vivre. Elle chauffe sa grande maison au bois. Deux heures par jour lui suffisent pour la routine du train. Une caméra à l'étable

reliée à un écran télé à la maison lui permet de surveiller les vêlages bien au chaud.

Lise était adolescente et rêvait déjà de sa propre ferme, elle pensait acheter la terre voisine de chez ses parents. Mais à l'époque un père de famille espérait un avenir plus reluisant pour une jeune fille que celui de fermière. Étant jeune Lise travaillait beaucoup avec son père sur la ferme laitière.

Tous les animaux de la ferme Essablière sont des Charolais pur sang, ils sont inscrits aux programmes d'évaluation génétique.





Qui prend femme, prend pays

À vingt ans elle quitte la campagne pour s'installer en ville avec son mari garagiste, elle est alors collaboratrice dans l'entreprise. Dix-sept ans plus tard, c'est au tour du mari de quitter la ville pour s'installer à la campagne sur la ferme de son épouse, il devient collaborateur...

À 37 ans, elle fait l'acquisition de sa ferme après avoir fait fructifier ses économies grâce à des placements judicieux. La famille Racine-Tétreault laisse St-Lambert pour s'installer sur la ferme de 99 acres. Lise connaissait déjà la région puisqu'elle avait été élevée à Frelighsburg, à quelques kilomètres de la terre nouvellement achetée. Nous sommes alors en 1974, les deux fils qui sont adolescents, tout comme leur père, sont enthousiastes à l'idée de bâtir une ferme à leur goût.

L'entreprise achetée était à vocation laitière, elle possédait déjà l'équipement pour la récolte des fourrages et de préparation des champs, trois tracteurs, enfin de l'équipement fonctionnel. Le propriétaire précédent avait écoulé ses animaux en tenant une vente à l'enchère.

À l'automne 1975, la grange a été louée à un éleveur Charolais. Tout de suite Lise a bien aimé cette race d'animaux blancs et décidé de bâtir son propre troupeau pur-sang. À l'époque les encouragements ne pleuvent pas abondamment; l'idée qu'une femme s'entête à vouloir monter un troupeau de race de bou-

cherie, par surcroît dans une communauté agricole essentiellement à vocation laitière, apparaît insolite.

Les premiers vêlages sur la ferme ont eu lieu en 1976. Un groupe de douze femelles avait été acheté d'un éleveur de Rimouski et un autre groupe de vaches provenait de l'éleveur qui avait loué l'étable l'hiver pré-

Une alternative musclée, les races de type culard

Race BLANC-BLEU BELGE



Lawns **CRACKERJACK**

73 BB 2

Poids à la naiss.: 90 lb

Poids adulte: 2340 lb

Haut. aux hanches: 58,3 po

Circ. scrotale: 41 cm

Race PIEDMONTAISE



PBL **WARNER 26W**

74 PI 18

Poids à la naiss.: 78 lb

Poids adulte: 1750 lb

Haut. aux hanches: 55,5 po

Circ. scrotale: 37,5 cm



Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) Inc.

C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Téléphone: (514) 774-1141
Télécopieur: (514) 774-9318

En race pure, les races BLANC-BLEU BELGE et PIEDMONTAISE sont réputées pour leur rendement en carcasse (70%), leur finesse des os ainsi que leur viande très maigre. CRACKERJACK et WARNER ont déjà prouvé qu'ils ne provoquent pas de problèmes de vêlage particuliers, tant chez les vaches laitières que de boucherie. Par contre, pour éviter de futurs problèmes de vêlage qui pourraient survenir chez les filles de ces taureaux, nous ne conseillons pas d'élever pour la reproduction les sujets issus de tels croisements.

cèdent. Dans les jeunes vaches de Rimouski, l'une particulièrement fait sa place, aujourd'hui il se trouve encore plusieurs des descendants de Stéphanie dans le troupeau.

Plusieurs années d'exposition

La vache Stéphanie a donné naissance en 1985 à Tradition, un taureau tout aussi exceptionnel que sa mère. À la naissance, Tradition pesait 90 livres, au sevrage à 200 jours, 968 livres, et à un an 1 382 livres. Fils de Summit, un taureau américain, Tradition a été classé par l'Association canadienne Charolaise parmi les 30 % meilleurs taureaux de la race au pays.

Les dernières femelles achetées en 1977 sont des vaches d'origine française mais élevées ici, l'acquisition de trois vaches visait à introduire le type français dans le troupeau. Depuis 1978 Lise a largement recours à l'insémination artificielle. Aujourd'hui il naît sur la ferme de 25 à 30 veaux par année.

De 1978 à 1985, La Ferme Essablière a exposé des animaux au Salon international de l'agriculture qui se tenait alors au Stade olympique de Montréal. «Tous les sujets présentés ont toujours été issus de mon élevage, jamais je n'ai exposé d'animaux achetés». Lise déplore que les règlements ne soient pas plus stricts relativement à cette pratique. Les rubans ne jonchent pas les murs, ils sont entassés pêle-mêle dans une boîte pleine!

C'est Pierre le plus vieux des deux fils qui s'occupait du toilettage des animaux pour les expositions. Il a pris son expérience dans l'Ouest du pays et à Toronto. Louis préparait et paradait également les bêtes. Lise et son aîné ont tous deux été impliqués dans l'Association Charolaise du Québec. Aujourd'hui Lise ne dispose plus d'autant d'aide, c'est pourquoi elle a dû cesser de participer aux expositions agricoles.

Si l'on compare la ferme d'aujourd'hui à celle du début, on se rendra compte qu'il n'y a plus que la maison et l'étable qui se trouvent à leur place originale, tous les autres bâtiments ont été déménagés de

façon à enjoliver la ferme et la rendre plus fonctionnelle. De tout temps, Gilles l'époux de Lise, a été actif sur la ferme. L'hiver il travaillait au déneigement. Il est cependant décédé depuis 1985.

Depuis l'achat de la ferme ils ont planté plusieurs arbres, les clôtures ont toutes été refaites, si bien que le site légèrement vallonné est devenu fort attrayant.

Un marché de jeunes taureaux

Le troupeau est enregistré aux deux programmes d'évaluation génétique, soit celui parrainé par les deux gouvernements et celui piloté par l'Association canadienne Charolaise, le programme appelé CHARM. Les veaux sont pesés à la naissance, au sevrage et à un an, c'est l'agronome du bureau local qui procède à la pesée. Lise pèse d'autre part systématiquement tous les animaux à l'automne. Comme le témoigne son certificat, les animaux ont été inscrits à chaque année sans exception.

Lise n'hésite pas à dire qu'au cours des ans elle a développé un marché lucratif en vendant des jeunes taureaux pour les ateliers vache-veau. Elle a appris à vendre des taureaux en tenant compte des besoins particuliers de l'acheteur. Le prix varie de 1 800 à 3 000 \$, un prix qu'elle juge équitable à la fois pour elle et pour l'acquéreur tenant compte du contexte économique actuel.

Le poids des vaches varie de 1 300 à 1 900 livres, pour une moyenne de 1 650 livres. Celui des vaches de 5 ans et plus va de 1 700 à 1 900 livres. Lise tient religieusement ses registres, plutôt qu'un elle en tient trois!

La ferme est composée d'une superficie de 85 acres en culture dont 32 en pâturage. Elle loue également depuis longtemps une terre voisine d'une superficie de 43 acres en foin. Ses propres terres sont toutes drainées souterrainement.

De 15 à 20 acres sont destinées à l'ensilage de maïs, il est conservé en silo-fosse les murs étant fabriqués de balles rondes. Au cours de l'hiver les animaux y mangent directement, à la fois ensilage et foin sec et progressivement Lise recule la clôture électrique à mesure que les animaux progressent.

Une deuxième méthode d'ensilage est utilisée pour la luzerne, soit le silo meule. Après avoir été soufflée en tas grâce au souffleur du silo, la récolte est couverte d'une toile de plastique pour la préserver de l'air. Les animaux s'y alimentent aussi directement.

La machinerie a été renouvelée régulièrement, Lise dispose de tout l'équipement dont elle a besoin. Charrue, roulettes, faucheuses-conditionneuses, presse à foin pour les deux types de balles, semoir à pâturage, etc. Lise est particulièrement enchantée du semoir à pâturage. Tous les deux ans elle sème à



Les animaux s'alimentent à même le silo-fosse. Lise recule la clôture électrique à mesure que les animaux progressent.

nouveau, question de les rafraîchir avec un taux de sept livres à l'acre. Comme la machine qui s'attache sur les trois points du tracteur est lourde, il faut y aller alors que la terre est encore gelée.

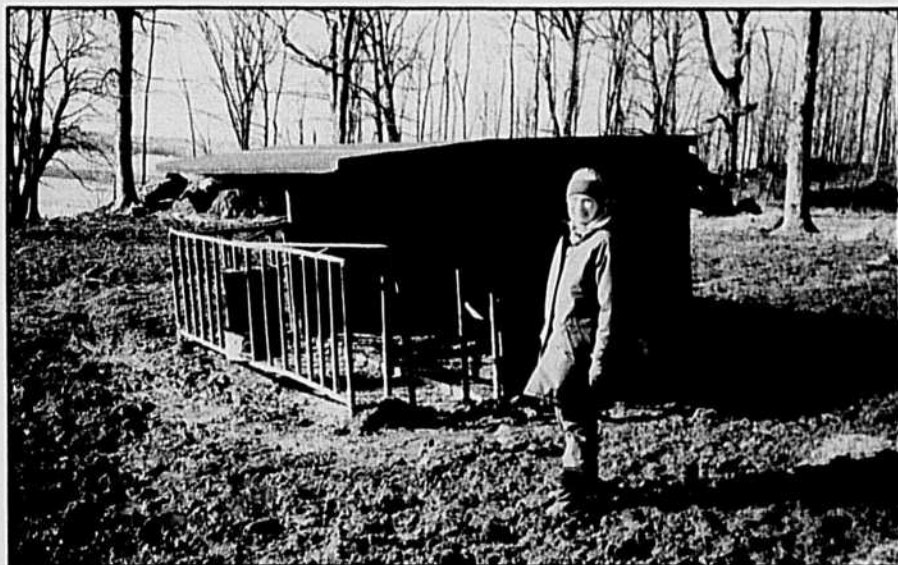
Les vaches gestantes et les taures demeurent à l'extérieur tout l'hiver. Les vaches font leur entrée à l'étable trois semaines avant le vêlage, elles sont nourries de foin riche en luzerne.

Aujourd'hui les deux garçons sont partis, le plus vieux Pierre qui n'habite pas très loin de chez Lise est soudeur de formation et possède aussi sa propre ferme. Louis est agronome. Bien qu'ils n'habitent plus sur la ferme, ils demeurent très intéressés par l'entreprise de leur mère donnant encore un coup de main à l'occasion.

Aujourd'hui Lise est âgée d'un peu plus de cinquante ans, c'est d'ailleurs ce qui la chagrine le plus

puisque'elle a dans la tête autant de projets qu'à vingt ans. Mais il semble bien qu'on ne puisse à la fois jouer

de la présence de petits-enfants et toujours posséder l'énergie de ses vingt ans. ■



L'abri pour les veaux peut être tiré par un tracteur et ainsi déplacé dans les pâturages selon les besoins.

ENTRE-FILETS

Production de boeuf américain: d'où provient le déclin

La production de boeuf non engraisé (vaches, taureaux, etc.) aux États-Unis a enregistré un déclin continu et substantiel depuis le sommet atteint en 1986. Tout le déclin enregistré dans la production de boeuf est attribuable uniquement au déclin de la production de boeuf non engraisé. En fait, la production de boeuf provenant de bouvillons d'abattage engraisés a connu une croissance attribuable à des poids de vente supérieurs et à un taux de rotation plus élevé dans les parcs.

Le niveau d'abattage des vaches de réforme a connu une chute de près de 2 millions de têtes par année entre 1986 et 1990. Au même moment, le prix des vaches d'abattage a connu une hausse de près de 15 \$/US/100 lb vif.

Le niveau d'abattage hebdomadaire de vaches de réforme en 1991, s'établit actuellement à quelque 5 000 à 15 000 têtes en deçà des niveaux enregistrés l'an dernier. Le prix des vaches de réforme a connu dernièrement une croissance saisonnière typique, depuis les bas niveaux enregistrés en octobre-novembre aux hauts niveaux enregistrés au cours du premier trimestre de 1991. Le prix des vaches de réforme devrait continuer d'être soutenu par le déclin de la production des bovins non engraisés et l'offre totale de boeuf (engraisé et non

engraisé) devrait s'établir à des niveaux proches de l'an dernier.

Extrait de Cattle Fax.

La technologie des hamburgers à faible teneur en calories se répand

Les leaders de l'industrie alimentaire américaine se sont réunis récemment dans la ville de Baton Rouge en Louisiane afin de participer à une conférence sur la viande hachée maigre pour apprendre à produire des produits de boeuf à faible teneur en calories. Le séminaire de 2 jours traitait du régime alimentaire des consommateurs et des préoccupations pour la santé et fournissait également un éclairage sur le marketing, l'économique et l'acceptation du boeuf haché à faible teneur en gras. La recherche sur le développement de galettes de boeuf haché maigre a débuté, il y a trois ans, à l'Université d'Auburn. La galette de boeuf haché maigre contient moins de 10 % de matière grasse mais conserve la saveur et est aussi juteuse qu'une galette dont la teneur en gras serait égale ou supérieure à 20 % de matière grasse. La chaîne McDonald's est présentement à tester la mise en marché du «McLean Deluxe» (hamburger à faible teneur en gras) dans plusieurs villes. Selon le porte-parole de McDonald's, la réponse des consommateurs est très favorable.

Extrait de Beef Business Bulletin.

Les viandes de venaison descendent dans l'arène du marketing

Un nouveau compétiteur dans la ruée pour s'approprier une part du dollar du consommateur dans le domaine alimentaire fait son apparition sur le marché — La viande de venaison de Nouvelle-Zélande.

Le Conseil de Nouvelle-Zélande de venaison (viande de gros gibier élevé sur des fermes) commandite actuellement un concours de recettes et de cuisson auprès des chefs cuisiniers des États-Unis. La clôture du concours aura lieu le 6 mai à San Francisco.

Aux dires de Peter Coulombe, un associé du Conseil en marketing, la popularité de la viande de venaison est en croissance aux États-Unis. Cette viande exotique suscite l'intérêt des consommateurs à cause de sa faible teneur en matières grasses et son contenu relativement faible en calories. Une portion de 3 onces de viande de venaison contiendrait approximativement 139 calories.

Près de 85 % de toute viande de venaison consommée aux États-Unis est mangée dans les restaurants avec la Nouvelle-Zélande comme principal fournisseur.

Extrait du National Provisioner.

Le veau SIMMENTAL... L'ASSURANCE d'une BONNE PRODUCTION



- À pesanteur égale, la répartition du poids sur une longueur supérieure, favorise la naissance sans complication du veau SIMMENTAL.
- Même à bas âge, le veau SIMMENTAL possède l'habilité de transformer l'abondante quantité de lait que sa mère produit.
- Donc, l'accroissement de l'influence SIMMENTAL dans un troupeau, améliore la productivité de tout élevage.

ARTHABASKA, QC

Ferme Lasen
Tél. (819) 357-9063

BEULAC (Sherbrooke)

Les Fermes Rocendel Inc.
Tél. (418) 458-2491

COOKSHIRE, QC

Ferme Claude Carrière
Tél. (819) 875-3840

HÉBERTVILLE (Lac-Saint-Jean)

Mont Lac Vert
Ferme Giroux-Gravel
Tél. (418) 344-4111

LABELLE (Outaouais)

Ferme Douglas Nimo
Tél. (819) 686-2278

MANSONVILLE

JayView Simmental
Peter Trutschmann
Tél. (514) 292-5885
(514) 672-0263

MONTMAGNY

Ferme Cantinale
Tél. (418) 248-8833

ST-ANDRÉ-AVELIN (Outaouais)

Ferme Brisson
Tél. (819) 983-6519

ST-BARNABÉ-NORD

Ferme Yves et
Georgette Bourassa
Tél. (819) 264-5361

ST-ÉLOI (cté Rivière-du-Loup)

Serge Lafrance
Tél. (418) 898-6237

**ST-GEORGES-DE-
WINDSOR**

Ferme Jean-Guy et
Andréanne Bolduc
Tél. (819) 828-2411

**ST-JEAN-
CHRYSOSTOME**

Ferme Yves Larochelle
Tél. (418) 839-0382

**ST-ODILON
(Beauce)**

Ferme Thérèse et
Claude Carbonneau
Tél. (418) 464-4546

**ST-PASCAL DE
KAMOURASKA**

Ferme Fernand et
Marcel Dumais
Tél. (418) 492-2804

ST-PIERRE-BAPTISTE

Roger Fortier et Fils
Tél. (418) 428-3851

ST-STANISLAS

Ferme Mongrain et Fils
Tél. (418) 328-8285

VAUCLUSE

cté L'Assomption
Ferme Vaucluse Ltée
Tél. (514) 588-5656

VILLE-MARIE

Germain Bergeron
Tél. (819) 829-2401

*Association
Simmental
du Québec*

221, rue Principale, St-Prospère (Québec) G0X 3A0 (418) 328-8308
NORMANDE SAVARD, SECRÉTAIRE-PROPAGANDISTE.